

Sa Majesté le Roi félicite les présidents de la Fédération de Russie et des Philippines

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 9945

Mardi 13 Juin 2023

Journée mondiale contre le travail des enfants

## Ces chérubins trimant au quotidien

*Un phénomène déplorable qui touche le monde rural en particulier*



Page 3

*Grosse déception*

Le WAC à côté de la plaque



Page 23

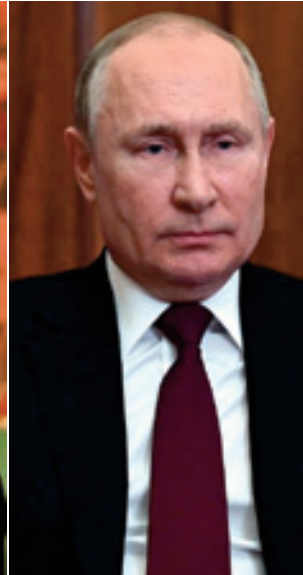


Congrès national du secteur des ingénieurs ittihadis

Le secteur des ingénieurs ittihadis tiendra son congrès national samedi prochain au siège central du parti à Rabat.

Dans le cadre des préparatifs de ce congrès, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a adressé des lettres aux groupes de travail du Bureau politique dans les régions, aux secrétaires régionaux et aux coordinateurs provinciaux, en vue d'envoyer les listes des ingénieurs devant prendre part à ce congrès.

# Sa Majesté le Roi félicite les présidents de la Fédération de Russie et des Philippines



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, SM le Roi exprime Ses chaleureuses félicitations au Président russe et Ses meilleurs vœux de davantage de progrès et de prospérité à son peuple russe.

Le Souverain saisit cette occasion pour faire part de Son estime des relations d'amitié et de coopération solides unissant les deux pays, "que Nous veillons à renforcer et à hisser dans différents domaines au service des intérêts de Nos deux peuples".

Par ailleurs, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président des Philippines, M. Ferdinand Romualdez Marcos Jr., à

l'occasion de la fête de l'indépendance de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations au président Ferdinand Marcos et Ses meilleurs vœux au peuple philippin pour davantage de progrès et de prospérité.

SM le Roi saisit cette occasion pour Se féliciter de la nouvelle dynamique que connaissent les liens d'amitié entre

les deux pays, basés sur l'estime mutuelle et la volonté commune de les hisser au plus haut niveau.

A cette occasion, le Souverain exprime Sa détermination à continuer à œuvrer de concert avec le Président des Philippines pour promouvoir cette dynamique exceptionnelle, au service des aspirations des deux pays amis pour davantage de rapprochement et de coopération fructueuse.

*"African Lion 2023"*

## Exercice au port militaire d'Agadir pour évaluer la réactivité de l'USS des FAR face à une attaque de drones suicides



Dans le cadre de la coopération maroco-américaine en matière de gestion des catastrophes, un exercice de synthèse s'est déroulé, dimanche, au port militaire d'Agadir, en vue d'évaluer la réactivité de l'Unité de secours et sauvetage des Forces Armées Royales (USS-FAR) face à une attaque de drones suicides présentant une situation de crise liée à des risques chimiques.

Selon le lieutenant Hossam El Khazi, commandant adjoint à l'USS des FAR, le scénario de cet exercice consiste à faire face à une attaque à l'aide de deux drones suicides sans pilote contenant un dispositif

explosif ayant ciblé un entrepôt de matières chimiques.

S'inscrivant dans le cadre de l'exercice combiné maroco-américain "African Lion 2023" qui se tient conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des FAR, cet exercice envisage aussi la découverte d'engins explosifs improvisés qui ont provoqué une explosion et blessé des dizaines de personnes, a-t-il précisé dans une déclaration à la MAP.

Lors de cet exercice de simulation, l'équipe de neutralisation et de destruction des engins explosifs de l'USS des FAR a ef-

fectué une reconnaissance préliminaire à l'aide de robots et d'équipements sophistiqués pour localiser les engins explosifs improvisés en toute sécurité et avec précision.

Ensuite, il a été procédé à la neutralisation des drones suicides, l'évaluation des risques, et le triage et le regroupement des victimes.

Il a été procédé également au déploiement d'une équipe EOD pour mener des opérations de recherche, outre la détection du site du sinistre et la décontamination d'urgence des éléments de l'équipe de neutralisation des explosifs et munitions suite à la présence de produits chimiques.

L'USS des FAR a procédé aussi à la neutralisation et à la destruction des engins explosifs improvisés, ainsi que le prélèvement d'échantillons chimiques avant de prodiguer des soins aux victimes et d'ouvrir une enquête pénale.

Pour sa part, le représentant de l'Agence américaine de défense pour la réduction des menaces (DTRA), Kelly Veenden, s'est dit heureux de prendre part à cet exercice qui s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat et de la coopération conjointe séculaire entre les Forces

armées américaines et les FAR.

Cet exercice de synthèse vise notamment à évaluer les capacités de réactivité de l'USS des FAR face à une attaque NRBC, en coopération étroite avec les intervenants américains dans le domaine de réponse nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosif (NRBCE).

En marge de cet exercice, une visite guidée a été organisée au profit des représentants des médias à la Frégate multi-missions "Tarik Ibn Ziyad" de la Marine Royale ainsi qu'une Frégate des Forces du Corps des Marines des Etats-Unis.

"African Lion" est un exercice inter-armées combiné, organisé chaque année par les FAR et les Forces armées américaines.

Cet exercice qui se poursuivra jusqu'au 16 juin, dans sept régions du Maroc, à savoir : Agadir, Tan-Tan, Mehbes, Tiznit, Kénitra, Benguerir et Tifnit, reste un rendez-vous annuel qui contribue à consolider la coopération militaire maroco-américaine et également à renforcer l'échange entre les forces armées de différents pays en vue de promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région.



Journée mondiale contre le travail des enfants

# Ces chérubins trimant au quotidien

*Un phénomène déplorable qui touche le monde rural en particulier*



**L**e travail des enfants persiste au Maroc même si sa diminution se fait remarquer depuis un certain temps. En effet, le nombre des enfants au travail ne dépasse pas aujourd'hui les 127.000 cas, ce qui représente 1,6% de cette tranche d'âge, soit une baisse de 14% par rapport à 2021 et de 48,6% par rapport à 2017, indique une récente note du Haut-Commissariat au plan à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants. Et d'ajouter que le nombre des enfants issus des milieux ruraux est de 104.000 contre 23.000 issus des milieux urbains. Les garçons restent les plus touchés par ce fléau qui est souvent associé à la déscolarisation. Ainsi, 81,5% des enfants au travail sont de sexe masculin, 91% ont entre 15 et 17 ans et 82% vivent en milieu rural.

## Agriculture, forêt et pêche

Toujours selon le HCR, le phénomène du travail des enfants demeure concentré dans certains secteurs économiques et diffère selon le milieu de résidence. Ainsi, en milieu rural, ils sont 76,5% à travailler dans l'agriculture, forêt et pêche". En zones urbaines, les "services", avec 56,3%, et l'"industrie", avec 24,7%, sont les principaux secteurs employeurs d'enfants. Près de

trois quarts des enfants au travail ruraux sont des aides familiales (71,6%) ; en milieu urbain, 49,2% des enfants au travail sont des salariés, 30,6% des apprentis et 16% des aides familiales.

## Travaux dangereux

En outre, la note révèle que six enfants au travail sur dix (60,5%) accomplissent des travaux dangereux (77.000 enfants), ce qui représente 1% des enfants de cette tranche d'âge. Parmi les enfants exerçant des formes de travail dangereux, 75,2% sont ruraux, 89,6% de sexe masculin et 86,3% âgés de 15 à 17 ans. Les enfants exerçant dans le secteur de l'"industrie" restent les plus exposés aux dangers, avec une part de 88,6%. Cette proportion est de 87% dans le secteur des "BTP", 77,4% dans les "services", et de 48,4% dans l'"agriculture".

## Lieu de résidence

Le phénomène des enfants au travail a concerné 89.000 ménages, ou environ 1% des ménages marocains, concentrés dans les zones rurales (69.000 ménages contre 21.000 dans les villes) et près de 8,3% d'entre eux sont dirigés par des femmes. Ce sont les ménages de grande taille qui restent les plus

concernés par le phénomène des enfants au travail. La proportion des ménages ayant au moins un enfant au travail est de 0,4% pour ceux de trois personnes, et elle augmente progressivement avec la taille pour atteindre 3,2% parmi les ménages de 6 personnes ou plus. Par ailleurs, ce phénomène peut être attribué aux caractéristiques socio-professionnelles du ménage et de son chef en particulier.

## Caractéristiques mondiales

Cependant, le travail des enfants au Maroc emprunte les mêmes caractéristiques enregistrées au niveau mondial. En effet, ce fléau demeure un problème persistant dans le monde aujourd'hui. Selon les dernières estimations mondiales, 160 millions d'enfants dans le monde – 63 millions de filles et 97 millions de garçons – étaient astreints au travail des enfants au début de l'année 2020, soit près d'un enfant sur 10 à l'échelle mondiale.

Ainsi et comme c'est le cas pour le Maroc, la prévalence du travail des enfants est plus élevée chez les garçons que chez les filles, tous âges confondus. Chez les garçons, 11,2% sont astreints au travail des enfants contre 7,8% pour les filles. En chiffres absolus, on dénombre 34 millions de garçons de plus que de filles astreints au travail des en-

fants. A noter également que le travail des enfants est beaucoup plus courant dans les zones rurales. En effet, en milieu rural, 122,7 millions d'enfants sont astreints au travail contre 37,3 millions en milieu urbain. La prévalence du travail des enfants est presque trois fois plus élevée dans les zones rurales (13,9%) que dans les zones urbaines (4,7%).

## Agriculture

L'agriculture demeure le secteur où persiste l'essentiel du travail des enfants – pour les garçons comme pour les filles. Ce secteur représente 70% de l'ensemble des enfants astreints au travail, soit 112 millions au total. Beaucoup sont des enfants très jeunes, confirmant ainsi que l'agriculture constitue un point d'entrée dans le travail des enfants. Plus de trois quarts des enfants âgés de 5 à 11 ans astreints au travail sont employés dans le secteur agricole.

## Cellule familiale

La plus grande partie du travail des enfants est effectuée au sein de la cellule familiale. 72% des enfants astreints au travail et 83% des enfants âgés de 5 à 11 ans travaillent au sein de la cellule familiale, principalement dans une exploitation agricole familiale ou une micro-

entreprise familiale. Le travail des enfants en milieu familial est souvent dangereux, contrairement aux idées reçues selon lesquelles la famille offre un environnement de travail plus sûr. Plus du quart des enfants âgés de 5 à 11 ans et près de la moitié des enfants âgés de 12 à 14 ans astreints au travail en milieu familial effectuent des travaux susceptibles de nuire à leur santé, à leur sécurité ou à leur développement moral.

## Déscolarisation

La relation entre le travail des enfants et la déscolarisation est également observée au niveau mondial. En fait, une grande partie des enfants très jeunes astreints au travail des enfants sont exclus de l'école, bien que la scolarité soit obligatoire pour les enfants de leur groupe d'âge. Plus du quart des enfants âgés de 5 à 11 ans et plus du tiers de ceux âgés de 12 à 14 ans qui sont astreints au travail sont déscolarisés. Cela contribue à limiter gravement leurs perspectives d'emploi décent à l'adolescence et à l'âge adulte, ainsi que leurs perspectives d'avenir en général. Beaucoup d'autres enfants astreints au travail ont du mal à concilier les impératifs de l'école et ceux du travail, ce qui compromet leurs chances de réussite scolaire et leur droit aux loisirs.

Hassan Bentalab

Dialogue inter-libyen

# Satisfecit international du rôle du Maroc



Des organisations régionales et internationales, des diplomates de plusieurs pays et de nombreux médias ont été unanimes à saluer le rôle joué par le Maroc pour faire aboutir le dialogue inter-libyen, dans le cadre de la Commission mixte "6+6", louant l'engagement agissant du Royaume en faveur d'une transition politique dans ce pays à travers le processus électoral.

Aux Nations unies, le porte-parole du secrétaire général, Stéphane Dujarric, a exprimé les remerciements de l'ONU au Maroc pour ses efforts de facilitation visant à parvenir à des compromis sur les lois électorales entre les parties libyennes réunies à Bouznika.

"Nous remercions le Maroc pour avoir facilité les efforts" des membres de la Commission mixte "6+6", chargée par la Chambre des représentants et le Conseil d'Etat libyens de préparer les lois électorales, a souligné le porte-parole, lors de son point de presse quotidien à New York.

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a elle aussi remercié le Maroc pour avoir accueilli à Bouznika (du 22 mai au 6 juin) la réunion de la Commission mixte libyenne "6+6", qui a abouti à un compromis au sujet des lois régissant les élections présidentielle et parlementaires prévues en fin d'année.

Dans un communiqué, la Mission a dit apprécier les efforts déployés par la Commission 6+6, tout en remerciant le Maroc de l'avoir accueilli.

Abondant dans le même sens, l'Union africaine (UA) a félicité le Maroc. "Je félicite le Royaume du

Maroc pour sa facilitation", a tweeté le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat.

Le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abou El Gheït, a lui aussi loué les efforts du Maroc, espérant qu'ils puissent "encourager les parties libyennes, après les compromis annoncés, à surmonter les obstacles entravant la signature définitive de l'accord, dans les prochains jours".

De même, le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a encensé le rôle joué par le Royaume dans l'aboutissement à ces compromis.

Même satisfaction chez le Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) qui a salué les efforts déployés par le Maroc en faveur des frères libyens, ainsi que l'approche adoptée par le Royaume pour leur fournir l'espace idoine en vue de dialoguer et se concerter "loin de toute pression étrangère".

Le Conseil ministériel du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe (CCG) s'est félicité du compromis atteint par la Commission mixte "6+6", lors de ses réunions tenues au Maroc au sujet des lois régissant l'élection du chef de l'Etat et des membres du Parlement, le qualifiant d'étape "positive et constructive" vers la tenue des élections présidentielle et législatives dans ce pays.

Plusieurs représentations diplomatiques accréditées au Maroc ont aussi salué l'engagement du Maroc. Dans des tweets, les ambassades de Grande-Bretagne et d'Irlande se sont félicitées de l'accueil par le Royaume des travaux de la Commission mixte "6+6". Elles ont, en outre, loué le rôle joué par la diplomatie marocaine afin

de parvenir à un compromis sur ce dossier.

Pour sa part, l'ambassade de Croatie s'est réjouie des efforts du Maroc pour faire réussir le dialogue de la Commission mixte "6+6" et aboutir à un compromis, en vue d'un règlement politique à la crise libyenne, soulignant "l'engagement fort et positif du Royaume pour une transition politique pacifique en Libye, à travers le processus électoral".

Même satisfecit en Suisse et aux Pays-Bas qui ont salué l'engagement "très positif" du Maroc en faveur de la transition politique et pacifique en Libye, dans des tweets postés par les ambassades des deux pays à Rabat.

L'Arabie Saoudite a salué "les efforts du Royaume frère du Maroc pour faire réussir le dialogue et aboutir à un compromis, en vue de parvenir à un règlement politique en Libye". C'était à travers un communiqué de son ministère des Affaires étrangères.

L'Irak a salué hautement le rôle joué par le Maroc pour faire réussir le dialogue et parvenir à des compromis sur la loi électorale en Libye, tout en offrant aux partis politiques la possibilité de jouer un rôle majeur dans le processus électoral.

Le gouvernement mauritanien, à travers son ministère des AE, a salué les "grands efforts déployés par le Royaume en vue de rapprocher les vues des différentes parties libyennes pour parvenir à cet important accord qui ouvre la voie à la mise en place des conditions nécessaires au parachèvement du processus électoral libyen dans les meilleures conditions et de manière consensuelle et participative".

L'Egypte a elle aussi salué, dans un communiqué de son ministère

des AE, les efforts de la Commission mixte "6+6", vantant l'accueil par le Royaume des travaux de la commission.

Le ministère des Affaires étrangères des Emirats Arabes Unis a salué, dans un communiqué, "les efforts du Royaume frère du Maroc pour faire réussir le dialogue et aboutir à des compromis importants visant à parvenir à un règlement politique en Libye".

Le Koweït a, de même, salué les efforts déployés par le Royaume du Maroc après avoir abrité, à Bouznika, la réunion de la Commission mixte "6+6".

La Jordanie a salué le rôle qu'a joué le Royaume du Maroc dans la réussite du dialogue et du compromis entre les parties libyennes au sujet de l'organisation d'élections présidentielle et parlementaires.

Le ministère jordanien des AE s'est félicité ainsi de l'accord sur les lois régissant les élections présidentielle et parlementaires en Libye auquel sont parvenus, dans la ville marocaine de Bouznika, les membres de la Commission mixte "6+6" chargée par la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'Etat libyens.

Même son de cloche au Yémen, dont le ministère des AE a salué les compromis auxquels est parvenue la Commission mixte "6+6", au terme de deux semaines de réunions au Maroc, au sujet des lois régissant les élections présidentielle et parlementaires prévues en fin d'année.

Le Royaume de Bahreïn a lui aussi salué les efforts diplomatiques du Maroc visant à parvenir à d'importants consensus entre les membres de la Commission mixte "6+6", chargée par la Chambre des

représentants et le Conseil d'Etat libyens d'élaborer des lois régissant les élections présidentielle et parlementaires, prévues à la fin de l'année en cours, après environ deux semaines de réunions à Bouznika.

L'Etat du Qatar a fait part, dimanche à travers son ministère des Affaires étrangères, de sa gratitude au Maroc pour son appui au dialogue et à la concertation entre les parties libyennes, ainsi que pour les efforts du Royaume dans l'accueil des pourparlers.

Même écho chez plusieurs médias internationaux qui ont mis en avant l'importance du rôle du Maroc dans le dialogue libyen. Il s'agit notamment de médias italiens qui ont qualifié cette étape de "cruciale" dans le processus de règlement de la crise libyenne, mais également de l'agence de presse argentine, "Aternative Press Agency" qui, à travers une analyse du politologue argentin Adalberto Agozina, a salué les efforts inlassables déployés par le Royaume.

La Commission mixte "6+6" avait annoncé, dans la nuit de mardi à mercredi, que ses membres sont parvenus, au terme de deux semaines de réunions au Maroc, à un compromis au sujet des lois régissant les élections présidentielle et parlementaires prévues en fin d'année.

La réunion de Bouznika s'inscrit dans le prolongement de la série de rencontres qu'a abritées le Royaume, réunissant les différentes parties libyennes en vue d'approfondir le dialogue sur les voies et moyens à même de mener au règlement de la crise dans ce pays, suivant une approche qui fournit l'espace idoine pour le dialogue et la concertation constructifs.



Après une longue pause due au Covid

## La vente aux enchères du tissu bzioui reprend des couleurs

Société



Il est 15h00 quand les premiers priseurs prennent d'assaut la place "Souika de la médersa", principale artère et cœur battant du petit patelin de Bzou, et où se déroule chaque vendredi la célèbre criée du fameux coupon de tissu bzioui.

Après une longue pause due au Covid-19, voilà que la célèbre vente aux enchères de Bzou se refait une santé à la recherche d'un nouveau départ pour redorer le blason de la Jellaba bziouia, mise à mal par les retombées néfastes de la crise de Covid-19 qui a jeté tout son poids sur ses ventes.

Sur place, plusieurs tisseuses s'affairent déjà à étaler l'une après l'autre dans une course frénétique leurs plus beaux

coupons de cette djellaba créée de toutes pièces par la femme de Bzou.

Témoignage d'un héritage bien ancré et signe incontestable d'apparat et de pureté chez les Marocains, la Jellaba de Bzou, habit typiquement traditionnel marocain, est confectionnée à partir de laine et de soie naturelle à laquelle les tisserandes donnent libre cours à leur esprit inventif et imaginaire.

Très fine et transparente, la Jellaba bziouia est fabriquée après que les tisseuses préparent soigneusement la laine, procèdent à son cardage et à sa filature à la main. Un processus qui demande un doigté chirurgical en raison de la finesse du tissu très cher, fruit d'un travail long et fastidieux qui dure en

moienne 7 mois.

Les femmes artisanes, l'une après l'autre, commencent à mandater les priseurs pour faire découvrir aux vendeurs, commerçants et acheteurs leur étoffe de laine entièrement faite à la main.

Chaque priseur fait alors son tour en montrant toute la splendeur, les coloris ainsi que les motifs de chaque coupon soigneusement ouvragé par ces femmes en criant fort le prix de chaque enchérisseur. Le prix final est annoncé par le priseur. Le coupon est adjudgé au plus offrant qui paye à la femme montagnaise de Bzou le fruit de son labeur.

La vente aux enchères a repris après un arrêt forcé dû à la Covid-19. Cette activité est exercée par environ

2000 femmes relevant de la province d'Azilal.

Une véritable aubaine pour celles-ci et un moyen pour surmonter les difficultés de la vie et s'offrir un revenu stable en plus de participer à revigorer l'économie locale de cette commune nichée dans les hauteurs du Haut Atlas.

La Jellaba bziouia, en référence à sa ville d'origine, Bzou, est sans conteste l'une des belles incarnations de la diversité du patrimoine vestimentaire marocain, a souligné à la MAP, Abdelhadi Jiddane, membre de la coopérative Al Wafae de la Jellaba bziouia, saluant la décision de la commune et des autorités locales d'Azilal de reprendre les ventes aux enchères de cette Jellaba qui constitue l'épine dorsale de l'économie locale.

Le secteur de la Jellaba bziouia permet à de nombreuses femmes tisseuses de la montagne de s'offrir un revenu stable et de garantir à leurs enfants une vie décente, a-t-il souligné, déplorant toutefois les difficultés liées à la pandémie de Covid-19 qui ont entravé les ventes de cette Jellaba.

La promotion du secteur de la Jellaba bziouia est tributaire du soutien aux femmes tisseuses et à Dar Djellaba bziouia qui a été créée dans le but de favoriser l'insertion socioéconomique de ces femmes en plus de promouvoir ce secteur clé qui fait toute la renommée de la ville de Bzou.

Très présent dans la vallée de Bzou, le tissage de la Jellaba bziouia constitue le principal moteur économique de cette région. Grâce à la création de plusieurs coopératives actives dans la valorisation du tissu bzioui, ce dernier pourra contribuer à l'animation locale en attirant davantage d'investisseurs et couturiers pour promouvoir un produit purement "made in Morocco".

Par Nouamane Labidi (MAP)

## Elèves méritants en langue arabe et culture marocaine primés à Bruxelles

L'Ambassade du Royaume du Maroc en Belgique et la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger ont organisé, dimanche à Bruxelles, une cérémonie de remise des prix aux élèves de la communauté marocaine installée en Belgique, qui se sont illustrés au concours d'obtention du certificat de primaire en langue arabe et en culture marocaine, au titre de l'année scolaire 2022-2023.

Cette cérémonie, organisée chaque année en faveur des élèves méritants parmi les milliers d'enfants de la communauté marocaine en Belgique bénéficiaires du programme d'enseignement de la langue arabe et de la culture marocaine, a été marquée par diverses activités éducatives et culturelles présentées par les élèves.

Ces performances ont traduit les valeurs d'attachement à la Mère Patrie et le sentiment de fierté quant à l'essor du Maroc dans tous les domaines économiques, culturels et sociaux.

Dans une allocution à cette occasion, l'Ambassadeur du Maroc en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg, Mohamed Ameur, a mis en exergue l'importance que revêt cette cérémonie qui permet de célébrer les réalisations des enfants de la communauté marocaine de Belgique, et de récompenser les efforts qu'ils ont déployés tout au long de l'année pour apprendre la langue arabe et prendre connaissance des principaux éléments de la

culture marocaine riche et aux affluents culturels.

L'objectif de l'enseignement de la langue arabe et de la culture marocaine aux enfants de la communauté marocaine installée en Belgique est de renforcer leur attachement à leur pays d'origine et faciliter une intégration réussie dans leur pays d'accueil, et "non pas de les isoler de leur environnement", a-t-il souligné, mettant l'accent sur le droit de cette catégorie à entretenir ses liens avec le Maroc, ses cultures et ses langues.

"L'enfant qui vit en harmonie avec sa culture maternelle, sa langue, sa religion et ses racines a plus de chances de réussir dans son pays d'accueil, (...) il n'y a donc aucune contradiction pour l'enfant d'être à la fois un Marocain fier de sa marocanité et un Belge fier d'appartenir à ce pays", a dit le diplomate.

M. Ameur a, par ailleurs, mis la lumière sur "les efforts soutenus déployés par le Royaume du Maroc, sous le leadership éclairé de SM le Roi Mohammed VI, en vue de servir les Marocains du monde, répondre à leurs attentes et renforcer leur lien avec leur pays d'origine", notant que le Maroc tient en haute estime les réalisations des MRE et est conscient de l'importance de leurs efforts considérables en vue de garantir la sécurité, la stabilité et le progrès de leur Mère Patrie.

Pour sa part, le directeur du pôle éducation et diversité culturelle à la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, Ibra-

him Abbar, a relevé la forte symbolique de cette initiative, qui vise à consacrer le sentiment d'appartenance au Maroc et consolider l'attachement aux racines, de manière à garantir la continuité de l'esprit patriotique chez les générations montantes.

La Fondation accorde une importance particulière à la célébration des enfants de la communauté marocaine résidant à l'étranger qui se sont illustrés dans les matières de langue arabe et de culture marocaine, a-t-il affirmé, notant qu'il s'agit d'une initiative inédite à l'échelle de l'Europe et qui tire son importance de la forte présence des Marocains en Belgique.

De son côté, le coordinateur éducatif, responsable du service d'éducation à l'Ambassade du Maroc en Belgique, Youssef Riyani, a précisé que ce concours a connu la participation de près de 500 élèves filles et garçons de toute la Belgique, dont les plus méritants ont été primés.

Cette cérémonie annuelle vient couronner une année scolaire chargée et intervient après la remise des certificats de parachèvement des études primaires en langue arabe et culture marocaine, a-t-il indiqué, passant en revue les différentes matières incluses dans ce cycle, notamment la langue arabe et la culture, l'histoire et la géographie du Maroc.

Lors de cette cérémonie, tenue en présence des consuls généraux du Royaume à Bruxelles, Anvers et Liège, du président du

Conseil européen des ouléma marocains et de plusieurs acteurs économiques et responsables d'associations marocaines, ainsi que des parents d'élèves, un hommage a été rendu à des enseignants assurant l'encadrement de ce concours, avant de procéder à la remise des prix et des certificats d'attestation aux élèves méritants.

A noter que le concours et la cérémonie annuelle connaissent une forte affluence des participants depuis 2011, qui se reflète dans la hausse continue du nombre de candidats. La mission éducative marocaine en Belgique compte plus de 70 enseignants, sélectionnés minutieusement par la Fondation à l'issue d'un concours qui se compose d'une phase de présélection, d'une épreuve écrite et d'un entretien oral.

Cette équipe éducative sera renforcée dès la prochaine année scolaire par 12 enseignants, dans le cadre des efforts du royaume visant à répondre à la demande grandissante des services des membres de la mission culturelle marocaine, que ce soit auprès des écoles belges ou des centres culturels actifs dans l'enseignement de la langue arabe et la culture marocaine.

En outre, la cérémonie a offert l'occasion de valoriser les participants au séjour culturel organisé par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, qui connaît cette année la participation de 110 bénéficiaires de Belgique sur un total de 700 participants.



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 02/2023  
(Séance publique)

**AVIS RECTIFICATIF**

La Direction Régionale de l'Orient informe les entreprises désirant soumissionner à l'appel d'offres n°02/2023 relatif aux « Travaux d'aménagement du 1er étage de l'Agence Oujda Chouhadoua relevant de la Direction régionale de l'Orient, en lot unique » du 20 Juin 2023 à 10:00 heures, que les conditions du dossier technique ont été modifiées.

Les modifications à apporter concernent l'exigence de présentation d'une attestation de classification et qualification délivrée par le ministère de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau.

A cet effet, l'ouverture des plis est reportée au : **26 Juin 2023 à 10:00h**

N°4336/PA

**FIDUCIAIRE**  
BOUGAFER CONSEILS  
CABINET  
FIDUCIAIRE  
TEL : 06 71 66 19 18 /  
06 61 86 89 08  
Pour OPTIMUM DE  
CONSTRUCTION  
ET SERVICES SARL AU

Aux termes d'un PV de l'Assemblée générale extraordinaire en date de 29/05/2023 à SETTAT de la société OPTIMUM DE CONSTRUCTION ET SERVICES SARL AU, Société à Responsabilité limitée au capital de 1000.000,00 dhs dont le siège social est situé à, RDC N°538 LOT TOUFIK SETTAT, l'associé a décidé :  
- L'association de la société OPTIMUM DE CONSTRUCTION ET SERVICES SARL AU effectue une augmentation de capital de 1 000.000,00 dhs à 2 000.000,00 par apport en numéraire.  
- Récapitulation de la répartition du capital  
- Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de SETTAT sous le N° 218/23 le 06/06/2023.

N°4337/PA

**\*LMIR ENGINEERING\*  
SARL**

Aux termes du PV AGE en date du 16/05/2023, il a été décidé ce qui suit :  
I- Cession des Parts intervenue entre Mr ADNANE EL MIR, en tant que cédant de 700 parts sociales, lui appartenant dans ladite société, Et Mr MOHAMED HABBAL en tant que cessionnaires desdites parts. Par conséquent les articles 6 & 7 des statuts sont modifiés.

II-La transformation de la société SARL  
III-La nomination de Mr ADNANE EL MIR en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée.  
IV-La société sera engagée par la seule signature du gérant Mr ADNANE EL MIR dans la limite d'un seuil de 200.000,00 dhs au-delà de ce seuil la co-signature avec Mr MOHAMED HABBAL sera obligatoire.  
V-Etablissement des statuts refondus.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1ère Instance de LAAYOUNE en date du 10/06/2023 sous le numéro 5262/23.

N°4338/PA

**GOLDEN WORLDWIDE TRADING SARL AU**  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/06/2023, il a été établi les statuts d'une SARL AU :  
"Dénomination : GOLDEN WORLDWIDE TRADING SARL AU  
"Objet :  
- Négoce sous toutes ses formes  
- Marchand effectuant import et export  
"Siège Social : 47 BOULEVARD MOHAMED BEN ABDELLAH RESIDENCE BELLE VUE «B» BUREAU NUMERO 1 6eme ETC - CASABLANCA.  
"Durée : 99 ans.  
"Capital : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune  
La quelle somme a été versée totalement dans un compte bancaire ainsi que l'associé unique le reconnaît.  
"Gérance : la société est gérée par Mme FAN CHUNXIA, porteur de passeport N° EB5851458 et ce pour une durée illimitée.  
"Associé : Mme FAN CHUNXIA 1000 Parts numérotées de 1 à 1000  
"Année Sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année  
"Immatriculation au RC a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09/06/2023 sous le numéro 586799.

N°4339/PA  
"FICASUD» S.A.R.L.  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouri  
Bloc F n° 7 Gaëlle  
Marrakech  
Tel : 05 24 44 77 29 /  
42 32 81  
Fax : 05 24 44 76 77  
"DAR OULADNA-  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
AU CAPITAL SOCIAL DE 260.000,00 DH  
SIEGE SOCIAL : N° 69,  
LOTISSEMENT JAWHAR  
- SIDI GHANEM  
MARRAKECH

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire datée du 11/05/2023, il a été décidé :  
• L'augmentation du capital social pour le porter de 130.000,00 dh à 260.000,00 dh par compensation à due concurrence des créances certaines, liquides et exigibles contre la société à hau-

teur de 130.000,00 dh par la société HOTEL TOUBKAL SA, représentée par Mr DRISS BSSIT ;  
• La renonciation de droit préférentiel de souscription de Mr AMINE BSSIT au profit de la société «HOTEL TOUBKAL» SA, représentée par Mr DRISS BSSIT ;  
• L'intégration d'une nouvelle associée dans la société, il s'agit de la société «HOTEL TOUBKAL» SA, représentée par Mr DRISS BSSIT ;  
• La transformation de la société en SARL ;  
• De confier la signature bancaire séparément au gérant Mr AMINE BSSIT et à Mr DRISS BSSIT, né le 15/05/1952 et titulaire de la CIN n° E804813 et ce pour une durée illimitée ;  
• Pouvoirs et restrictions ;  
• Questions diverses.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 06/06/2023, sous le n° 148942.

N°4340/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT

**CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF**  
N°03/2023

Maître d'ouvrage : Commune de Settât  
Année Budgétaire : 2023

**FOURNITURE**

TYPE DES FOURNITURES	OBJET DES FOURNITURES	LIEU D'EXECUT*	MODE DE PASSAT*	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME -CP-UC-AE
FOURNITURE ELECTRIQUE POUR L'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ECLAIRAGE PUBLIC	ACHAT DE FOURNITURE ELECTRIQUE POUR L'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ECLAIRAGE PUBLIC	COMMUNE DE SETTAT	A.O.O	De 15/06/2023 Aa 15/12/2023	D.A.T.U	X

N°4304/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT

**CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE**  
N°07/2023

Maître d'ouvrage : Commune de Settât  
Année Budgétaire : 2023

**TRAVAUX**

TYPE DES TRAVAUX	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUT*	MODE DE PASSAT*	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME -CP-UC-AE
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET RENFORCEMENT	L'AMENAGEMENT ET RENFORCEMENT DE BOULEVARD BOUCRAÏB BELROUR	COMMUNE DE SETTAT	A.O.O	De 15/06/2023 Aa 15/12/2023	D.A.T.U	X
GROS TRAVAUX DE MAINTIEN ANCIEN DE VOIES DE CERTAINS QUARTIERS DE LA COMMUNE DE SETTAT	GROS TRAVAUX DE MAINTIEN ANCIEN DE VOIES DE CERTAINS QUARTIERS DE LA COMMUNE DE SETTAT (LOT 2)	COMMUNE DE SETTAT	A.O.O	De 15/06/2023 Aa 15/12/2023	D.A.T.U	

N°4333/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°01.ODP/2023

Le 06/05/2023 à 16 h sera procédé au bureau du Président du Conseil Communal de la commune de Settât à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres portant sur offres des prix N°01.ODP/2023 pour :

01- Exploitation par voie d'occupation temporaire des parcelles situées à la plage de la ville de Settât afin pour montage des projets commerciaux, touristiques et de divertissements et ce conformément au schéma ci-dessous :

Nature	N° parcelle	Surface	Prix estimative mensuelle en dhs	Coût des parcelles en dhs
Parcelles	1	50	5.000	5.000
	2	50	5.000	5.000
	3	50	5.000	5.000
	14	50	5.000	5.000
	17	50	5.000	5.000
	18	50	5.000	5.000
	19	20	2.000	2.000
	11	20	2.000	2.000
	12	20	2.000	2.000
	13	20	2.000	2.000
Marsapas	15	20	2.000	2.000
	16	20	2.000	2.000
	18	3,5	4.200	4.200
	19	3,5	4.200	4.200
	20	3,5	4.200	4.200
	27	3,5	4.200	4.200
	23	600	21.000	21.000
Parking	24	600	13.000	13.000
	25	412	10.000	10.000
	21	110	1.000	1.000
Blocs Nautiques	22	20	2.000	2.000
	26	200	20.000	20.000
Aires des Jeux	30	200	20.000	20.000
	31	200	20.000	20.000
Cell	4	200	20.000	20.000
	5	200	20.000	20.000
	6	200	20.000	20.000
	7	180	18.000	18.000
	8	180	18.000	18.000
	9	180	18.000	18.000
	20	180	18.000	18.000
Total	32	260	26.000	26.000

- ODP les parcelles numérotées de 4 à 9 doivent être aménageables.
- ODP les parcelles numérotées doivent être aménageables.
- ODP des parcelles numérotées pendant la période d'été durant 03 mois du 01 mai au 30 septembre de chaque année.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 21, 29 et 31 du décret N° 2.12.549 relatif aux marchés publics.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré auprès de la division des services financiers Settât (si, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) en envoyant par voie postale ses coordonnées qui le demandent.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit le déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la Commune de Settât.
- Soit le remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation et des cahiers des charges.

• Pour un équipement de renseignements concernant la consultation des plans et autres, le concurrent doit contacter le service comptant au niveau de la C.U de Settât.

N°4335/PA

## Portrait

# Silvio Berlusconi

*Grandeur et décadence d'une "success story" à l'italienne*



Une vie de bling-bling et de bunga bunga : crooner, homme d'affaires et de télévision, Silvio Berlusconi, décédé à l'âge de 86 ans, a profondément marqué le paysage politique de son pays, une "success story" à l'italienne émaillée de nombreux scandales, entre grandeur et décadence.

Le milliardaire est décédé des suites d'une leucémie à l'hôpital San Raffaele de Milan, où il avait été de nouveau admis vendredi après de multiples séjours.

S'il a dirigé pendant neuf ans son pays en tant que chef du gouvernement, son dernier rêve, devenir président de la République, s'est brisé en janvier 2022, faute de soutiens au Parlement.

Figure centrale de la politique italienne, dont le parti conservateur Forza Italia appartient à la coalition menée par Giorgia Meloni, Silvio Berlusconi a semé le trouble en multipliant les déclarations russophiles depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022.

Ami proche de Vladimir Poutine, qui lui a offert 20 bouteilles de vodka pour son dernier anniversaire en septembre, il assurait que le maître du Kremlin voulait renverser le gouvernement de Kiev pour y mettre à la place des "gens biens".

La carrière de ce magnat des médias a été souvent comparée à celle de Donald Trump, autre entrepreneur et dirigeant populiste qui ne cachait pas

son admiration pour Berlusconi. Après les violences au Capitole en 2021, l'Italien a cependant pris clairement ses distances avec l'Américain.

Grandiloquent, lui-même voulait entrer dans les annales de l'Histoire comme "meilleur dirigeant politique en Europe et dans le monde".

Silvio Berlusconi a dominé la politique italienne pendant deux décennies en dépit des scandales sexuels et procès qui ont terni son image.

Pour des millions d'Italiens il représente un âge d'or de l'économie péninsulaire.

Fils d'un employé de banque milanais, né le 29 septembre 1936, Silvio Berlusconi fait ses débuts comme animateur sur des bateaux de croisière où, jeune homme au physique avantageux, il chante et, déjà, raconte des histoires drôles.

Une licence de droit en poche, il se lance dans les affaires: commence alors une irrésistible ascension.

Mais c'est surtout dans la télévision que s'exprime le génie créatif de ce grand communicateur, qui n'hésite pas, dans les années 1980, à saupoudrer ses programmes de femmes dénudées.

La holding de la famille Berlusconi, Fininvest, comprend des chaînes de télévision (MediaForEurope), des journaux et les éditions Mondadori.

Fan de football, il a également présidé pendant 31 ans l'AC Milan avant de la vendre en 2017 à des investisseurs chinois.

Fort de son succès dans le monde de la télévision, le "Cavaliere" - il a été le plus jeune chevalier de l'ordre du travail - se lance en politique en 1994. En quelques semaines, il monte Forza Italia ("Allez l'Italie") et remporte les élections.

Lâché par ses alliés, son gouvernement s'écroule au bout de sept mois. En 2001, il reconquiert le pouvoir qu'il conserve jusqu'en avril 2006.

Usé par ces cinq années, il est battu d'extrême justesse aux élections, mais prend une revanche éclatante deux ans plus tard, s'installant aux commandes du pays pour la troisième fois. En novembre 2011, il doit toutefois céder, sous les huées, à l'économiste Mario Monti les rênes d'une Italie en proie à une grave crise financière.

Au printemps 2013, il ressurgit sur la scène politique en raflant un tiers des voix au Parlement, un score qui contraignait la gauche à une alliance compliquée avec son ennemi historique.

Début octobre, nouveau revers : son ex-dauphin Angelino Alfano refuse de faire tomber le gouvernement. Suivra une scission entre ses fidèles au moment où le milliardaire est affaibli par ses déboires judiciaires.

En août 2013, il est pour la première fois condamné de façon définitive: sa peine de quatre ans de prison pour fraude fiscale, dont trois supprimés par une amnistie, est confirmée par la Cour de cassation et il l'effectue

l'année d'après sous forme de travaux d'intérêt général, perdant au passage son titre de Cavaliere.

Comme il l'a fait pendant toutes ces années dans ses nombreux procès, il se pose en victime des "juges rouges".

Malgré les avanies, l'ex-Cavaliere est resté soucieux de son apparence: cheveux teints, bronzage éternel grâce à une épaisse couche de fond de teint, il a recours sans complexe à la chirurgie esthétique.

Son goût assumé pour les jolies femmes, dont des call girls, finit par lui valoir au printemps 2009 une fracassante demande de divorce de la part de sa seconde femme, Veronica Lario.

Il sera également condamné à sept ans de prison pour prostitution de mineure et abus de pouvoir, pour des fêtes dites "bunga-bunga" ayant pour héroïne la jeune Marocaine "Ruby", avant d'être définitivement acquitté en 2015.

Au bout de six ans, un tribunal de Milan l'a relaxé en février 2023 dans un procès annexe, où il avait été accusé d'avoir corrompu des témoins pour mentir sur ces sulfureuses soirées.

Père de cinq enfants issus de deux mariages et plusieurs fois grand-père, ce personnage hors du commun avait trouvé en 2020 une nouvelle compagne : Marta Fascina, de 53 ans sa cadette, ancien mannequin et députée de Forza Italia.



# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

FICHU	TABAC ANGLAIS	MAL BLANC	ROMAINS	f SUPPÔT DE SATAN	f SODIUM	BARIL	f CUBE ROMAINS	MIEUX QUE JAMAIS
				ÉMOTION				
BALANCE					f MAUVAISE LANGUE	SIGNE DE NAÏVETÉ	ARTICLE	
			QUARTIER RÉSERVÉ					FIN DE PARTIE
RETIRE PLANÉTAIRE	INTIMER		SODIUM INFÂME		LETTRES DE SAÏDA	CATALOGUE	LE MÊME EN ALSACE	
								DAME DE CŒUR
VOYELLES				CONCÉDÉ				ALUMINIUM
GRECQUE		À L'ENVERS CHANCE			CRACK DISPUTE		GROSSE LÉGUME	
		BALAI	CITRON VERT	EST TRAPUIT EN ANGLAIS		LETTRES DE SMITH PRONOM		SAZAR
MENSONGÈRE								
				TRANCHE D'ÂGE	ARTICLE ESPAGNOL		VOYELLES FIN DE VERBE	POSSESSIF
PROCHE DU MICRO		PATOCHE				CHOISIS		
DES CLOUS					POUSSÉ DANS LE BAIN			

## Solution mots flechés d'hier

GRAND	PIE	SIMPLE	A	PÈRE	EXPANS	PIRE	T	POINTE	NOÛF	DE
AN	POISSON	EXACT		PÈRE	EN	EN		DE	POISSON	AN
EAU	BOUY	BOUY		EN	BOUY	BOUY		BOUY	BOUY	BOUY
C	O	N	G	E	D	I	E	N	P	I
	N	E	A	I	G	L	O	O	A	
E	R	M	I	T	E	L	A	C		
O	R	V	E	T	R	I	F	I	F	I
E	I	M	O	R	C	I	L			
U	N	C	H	E	M	I	N	E		
A	S	S	O	R	T	I	E			
E	E	N	N	A	C	E	R	N	E	
R	A	D	I	N	E	V	U	N	U	P
P	A	R	U	A	D	V	E	N	U	
B	I	L	L	E	T	D	O	U	X	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouafra  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezoufi

**Service technique**  
Khadija Sati (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Hlalali  
Hafid Bouzarrouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelouassam Warrach  
**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lazrak  
**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Lalyoune)  
Abdelali Khallad (Essouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Seloussan  
Khali Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Aziz Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

**E-mail**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone**  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma

**Youssef El Gaba**  
Mourad El Yousoufi  
Louhna Baghdadi  
Latifa Mouarab  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zater  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 30

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/04

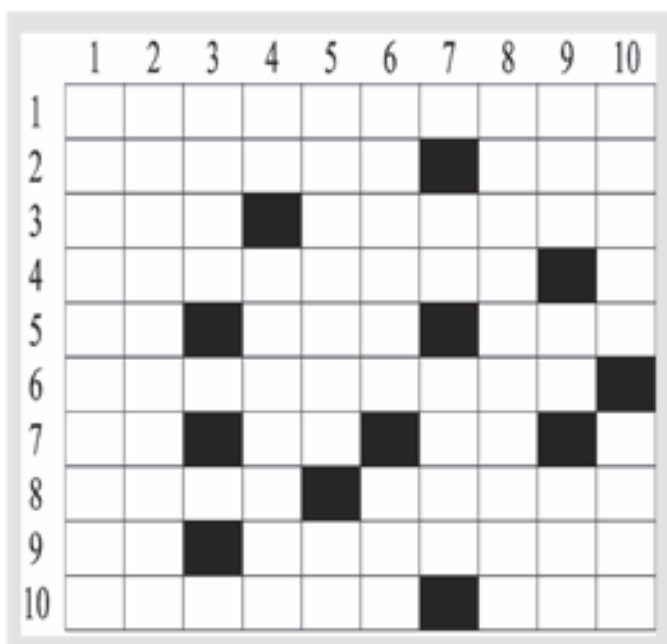
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**o.j.l. MAROC**  
2017  
www.o.j.l.ma



## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1 - Du lit... au lit -  
 2 - Légitime - Note  
 3 - Pomme - Intolérable  
 4 - Sans indulgence  
 5 - En ligne - Brème - Siffé  
 6 - Pariétaire  
 7 - Possessif - Etain - Tour  
 8 - En rivalisant (A.T...) - Dort sous la terre  
 9 - Vieux do - Elles sortent du bloc  
 10 - Rassemblés - Trime

## VERTICALEMENT

- 1 - Lutteur d'amère  
 2 - Mjete  
 3 - Entrer en action  
 4 - Deux font radiments - Mal de roche  
 5 - Victoire de Montgomery (A...) - Rapport  
 6 - Rations lactées - Indicateur  
 7 - Radon - Védette  
 8 - Sont à la même température  
 9 - Du dur de dur ! - Voyelles - Pas lèche  
 10 - Disciple - Evalue

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

3			5	4	8	1	6	2
	4	1	7				3	
				6		4		
	2			3				
1		7	8		2	3		6
				7			5	
		8		5				
	9				7	8	2	
2	1	5	9	8	3			4

## Moyen

				3				9	
7		4	9	6		2			
			1	4	2				
9	1							5	
		6		3			8		
	2							4	7
			4	1	6				
		7		9	5	6		2	
5		3							

## Difficile

				2		4		
	7			4	9			5
9			1	6		2		
		9	3					
3	1					7		4
				4	9			
		2		9	1			8
5			4	8				2
	8		6					

## Expert

		7	1		9		4	3	
2							1	7	
			7						
				6				8	
8	1							5	7
		3		4					
					5				
		8	1						6
3	7		6		4	2			

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
 Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
 la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

8	5	4	9	7	3	6	2	1
1	6	2	8	4	5	3	9	7
3	9	7	1	6	2	5	8	4
9	8	5	7	3	1	4	6	2
7	4	6	5	2	8	9	1	3
2	1	3	4	9	6	7	5	8
5	3	9	2	8	4	1	7	6
4	2	1	6	5	7	8	3	9
6	7	8	3	1	9	2	4	5

## Moyen

6	5	9	4	2	3	8	1	7
4	2	1	8	7	5	9	3	6
7	3	8	6	1	9	5	4	2
2	9	5	1	4	6	3	7	8
3	4	6	7	9	8	2	5	1
8	1	7	5	3	2	4	6	9
1	8	2	3	6	4	7	9	5
9	7	4	2	5	1	6	8	3
5	6	3	9	8	7	1	2	4

## Difficile

4	2	1	9	6	3	7	5	8
5	6	3	4	8	7	2	1	9
9	8	7	5	2	1	6	3	4
2	4	8	3	5	9	1	7	6
7	3	5	6	1	8	9	4	2
6	1	9	7	4	2	5	8	3
8	5	6	1	9	4	3	2	7
3	9	4	2	7	5	8	6	1
1	7	2	8	3	6	4	9	5

## Expert

6	7	2	1	9	8	4	3	5
9	1	5	7	4	3	2	6	8
4	8	3	5	6	2	1	7	9
1	6	7	8	5	4	9	2	3
3	2	4	6	1	9	8	5	7
8	5	9	3	2	7	6	1	4
5	4	6	9	3	1	7	8	2
2	3	8	4	7	6	5	9	1
7	9	1	2	8	5	3	4	6

# Economie

Thomas Pellerin, responsable régional en charge de l'investissement à l'IFC

## Le secteur du textile marocain doit évoluer et tenir compte des exigences du pacte vert pour l'Europe



Le secteur marocain du textile et de l'habillement doit évoluer pour «tirer parti des possibilités offertes par la restructuration des chaînes logistiques mondiales», selon le responsable régional en charge de l'investissement à la Société financière internationale (IFI), Thomas Pellerin.

Il est aussi nécessaire qu'il «tienne compte des exigences que le pacte vert pour l'Europe - un ensemble de mesures visant à engager l'UE sur la voie de la transition écologique - imposera aux produits importés dans l'UE d'ici à 2030», a-t-il estimé dans un entretien accordé à la MAP.

Thomas Pellerin fait particulièrement allusion à celles spécifiant que les produits textiles doivent autant que possible être fabriqués à partir de fibres recyclées. Se référant aux données publiées par la Banque mondiale, il a rappelé que «près de 78 milliards de dollars sont nécessaires pour verdir l'industrie marocaine et mobiliser l'investissement, en faveur, entre autres, d'un textile durable et compétitif».

Cela représente un investissement annuel de 3,5% du PIB d'ici 2050, a-t-il relevé dans cet entretien assurant au passage que c'est au cœur de la stratégie

d'IFI au Maroc». A ce propos, étant donné que l'IFI est la plus grande institution mondiale de développement axée sur le secteur privé dans les pays en développement, le responsable explique que c'est à cette organisation du Groupe de la Banque mondiale qu'incombe d'apporter un accompagnement unique sur trois plans principaux.

Le premier plan consiste à jouer un rôle fédérateur pour mobiliser tous les acteurs, domestiques et internationaux. Le second vise à «fournir un appui technique et une expertise sectorielle pour aider l'ensemble du secteur à prendre le train de la circularité».

Quant au troisième plan, il implique que l'organisme apporte «un accompagnement financier direct aux leaders du marché - pas uniquement en termes de taille d'investissements mais également en termes de leur capacité d'innovation et de transformation du secteur».

Au cours de cet entretien, Thomas Pellerin a affirmé que le secteur du textile est prioritaire pour l'IFI au Maroc et que «l'appui à la transition vers le circulaire s'inscrit directement dans la lignée de nos actions stratégiques d'appui à la décarbonation de l'industrie dans le pays».

Plus généralement, le responsable régional en charge de l'investissement à l'IFI affirme que «la relance verte du Maroc est l'un des piliers de la stratégie d'IFI pour le pays».

L'occasion pour ce dernier de rappeler qu'un accord de «prêt vert» (une forme de financement qui met à disposition des fonds pour financer des projets verts) de 100 millions d'euros a été signé, en avril dernier, entre l'IFI et l'OCP pour la construction de quatre centrales solaires devant permettre au groupe industriel de réduire son empreinte carbone et d'accroître sa production d'engrais verts.

Thomas Pellerin rappelle également qu'en matière de finance durable, l'organisme international a émis en 2017 le premier green bond en devises au Maroc via la Banque Centrale Populaire (BCP) et a soutenu l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) pour la mise en place du guide technique des émissions d'obligations vertes (qui permettent le financement de projets ayant un impact sur le changement climatique et un impact social).

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, l'IFI continue d'accompagner le secteur finan-

cier en s'associant à Bank Al-Maghrib (BAM) pour développer un cadre sur les risques climatiques et accompagner deux banques marocaines sur ce sujet».

Concernant la décarbonation, le responsable note que l'IFI a accordé, en 2020, le premier prêt non souverain à la région de Casablanca pour l'extension de son tramway et pour soutenir la mobilité verte. Il rappelle enfin que l'institution financière a «par ailleurs soutenu l'innovation et les start-up engagées dans la lutte contre le changement climatique avec notre programme d'accompagnement du Cluster Solaire».

De l'avis du responsable, l'IFI contribue au développement d'un marché des technologies en faveur du climat au Maroc afin de créer des emplois tout en aidant le pays à atténuer et réduire les risques climatiques.

Thomas Pellerin s'est enfin exprimé aussi sur les chantiers en cours au Maroc, précisant que ceux-ci «portent sur le développement d'éco-parcs industriels (notamment dans la région de Tanger), et la promotion de l'efficacité des ressources (resource efficiency) dans le secteur pharmaceutique», a-t-il conclu.

Alain Bouithy



## Holding SARL porte à 37,8% sa participation dans le capital d'Aluminium du Maroc

"Holding SARL" a déclaré avoir franchi, directement à la hausse, le seuil de participation de 33,33% dans le capital de la société Aluminium du Maroc, a annoncé, vendredi, l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Ce franchissement de seuil de participation fait suite à l'acquisition, le 1er juin courant, de 21.004 actions Aluminium du Maroc, sur le marché de blocs auprès de Fetouma Sebti et Mohamed El Alami, au cours unitaire de 1.349 dirhams

et de 2.957 actions, sur le marché central, au cours unitaire de 1.349 dirhams, fait savoir l'AMMC dans un communiqué de presse.

Suite à ces transactions, "Holding SARL" déclare détenir 176.171 actions Aluminium du Maroc, soit 37,80% du capital de ladite société.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, "Holding SARL" envisage d'arrêter ses achats sur la valeur Aluminium du Maroc, conclut le communiqué.

## Marché obligataire : Une stabilité des taux à l'approche de la réunion de BAM

Attijari Global Research (AGR) fait état d'une stabilité des taux sur le marché obligataire à l'approche de la réunion de Bank Al-Maghrib (BAM). "Sur la période allant du 2 au 8 juin, les taux de rendement de la courbe primaire se sont quasi-stabilisés, en ligne avec notre scénario", indique AGR dans sa récente note "Weekly Hebdo Taux - Fixed income". Une légère baisse a concerné la maturité 52 semaines dont le taux de rendement a reculé de 1 point de base (PB) en une semaine à 3,38%, souligne la même source, ajoutant qu'un mouvement baissier plus important a été observé sur le compartiment long terme (LT) de la courbe secondaire, avec des variations allant jusqu'à -8 PBS.

Durant cette séance d'adjudication, le Trésor a levé 1,3 milliard de dirhams (MMDH), satisfaisant ainsi 40% de la demande des investisseurs qui s'élève à 3,2 MMDH. La maturité 13 semaines s'est accaparé à elle seule 57% de la demande globale au cours de cette séance, soit 1,9 MMDH.

À l'issue de cette 2ème séance du mois de juin, les levées cumulées de l'argentier de l'État s'élèvent à 5,4 MMDH, soit 38% du besoin annoncé pour le mois en cours estimé à 14,3 MMDH.

Au final, et compte tenu de la situation confortable des finances du Trésor, AGR écarte le scénario d'une forte volatilité des taux obligataires primaires sur un horizon à court terme.

# Oriental: Plus de 1.981 entreprises créées durant les 4 premiers mois de 2023

Un total de 1.981 nouvelles entreprises ont été créées au niveau de la région de l'Oriental durant les quatre premiers mois de l'année 2023, selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Ces entreprises se répartissent sur les personnes morales avec 768 entreprises et les personnes physiques (1.213), précise l'OMPIC dans son tableau de bord général, rapporte la MAPI.

Ainsi, la province de Nador s'est taillé la part du lion avec 970 nouvelles entreprises, suivie d'Oujda (507), Berkane (235), Driouch (86), Guercif (78), Taourirt (73) et Bouarfa (32), indique-t-on.

Ce tableau de bord fait état d'une domination du secteur du commerce avec une part de 45,87%, suivi du bâtiment et travaux publics (BTP) et activités immobilières (16,12%), des services divers (14,11%), des industries (7,63%), des transports (7,07%), des hôtels et restaurants (5,49%), de l'agriculture et pêche (1,46%), des activités financières (1,38%), et du secteur des technologies d'information et de communication (0,87%).

Par forme juridique, 63,3% des entreprises

créées sont des sociétés à responsabilité limitée à associé unique (SARL-AU), suivies des SARL (36,5%), puis les sociétés en nom collectif (SNC) et les sociétés anonymes (SA) respectivement avec une part de 0,1%.

Par rapport à mars 2023, 388 nouvelles entreprises ont été créées ce mois d'avril au niveau de la région de l'Oriental, dont 167 entreprises personnes morales et 221 (personnes physiques), ajoute la même source. Ces entreprises se répartissent sur Nador (196), Oujda (103), Berkane (39), Driouch (22), Guercif (12), Taourirt (10) et Bouarfa (6). Au niveau national, 31.133 nouvelles entreprises ont été créées durant les quatre premiers mois de l'année 2023, dont 21.024 unités (personnes morales) et 10.109 unités (personnes physiques).

Par région, Casablanca-Settat a enregistré la part la plus importante des nouvelles créations d'entreprises avec 9.091 créations, devant Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (4.672), Rabat-Salé-Kénitra (3.765), Marrakech-Safi (3.153) et Fès-Meknès (2.311), Souss-Massa (1.970), Laâyoune-Sakia El Hamra (1.467), Béni Mellal-Khénifra (1.061), Drâa-Tafilalet (759), Dakhla-Oued Eddahab (682) et Guelmim-Oued Noun (221), fait savoir l'OMPIC.



# Summer Fancy Food Show à New York: Le Maroc à l'honneur

Le Maroc sera à l'honneur lors de la 67ème édition du grand salon professionnel de l'industrie agroalimentaire aux Etats-Unis, le Summer Fancy Food Show, qui se tiendra du 25 au 27 juin à New York.

L'événement aura lieu au Javits Center, en plein cœur de Manhattan, a indiqué Morocco Foodex dans un communiqué.

"Cette participation inédite offrira aux opérateurs marocains une opportunité majeure d'accroître leurs exportations et de renforcer leurs relations commerciales avec les acheteurs américains", a indiqué le directeur de la promotion et du développement chez

Morocco Foodex, cité dans le communiqué. Pour la présente édition, rapporte la MAP, le pavillon Maroc s'impose avec une superficie de 390 m2 et une stratégie de communication ambitieuse pour faire rayonner l'offre exportable du Royaume, a-t-on ajouté de même source.

Pas moins de 40 exposants se préparent à présenter une large sélection de produits agroalimentaires et halieutiques à une audience qualifiée de plus de 21.000 professionnels. Parmi les produits phares, les visiteurs vont découvrir des trésors gustatifs tels que l'huile d'olive organique et extra-

vierge, les olives, les câpres, la sardine en conserve, le couscous et les pâtes.

Ce salon s'inscrit dans une stratégie destinée à conquérir le marché américain pour de nombreux exportateurs marocains, en "offrant une plateforme idéale pour stimuler les acheteurs et se tenir informé des dernières innovations et tendances du secteur", a relevé Morocco Foodex, précisant que les exportations des produits agroalimentaires et halieutiques marocains vers les Etats-Unis ont connu un essor remarquable, atteignant près de 439 millions de dollars en 2022.

Ces résultats témoignent du succès de

l'Accord de libre-échange (ALE) dans le renforcement des relations économiques et la promotion des échanges commerciaux entre les deux pays, a noté le communiqué.

Outre la cérémonie d'ouverture marquée par le traditionnel coupé de ruban, qui sera inaugurée par Morocco Foodex et la SFA, Speciality Food Association, le programme de cet événement comprend des démonstrations culinaires dans l'espace "Taste It Live" et au pavillon marocain, une "véritable ode à la diversité et à la richesse culinaire du Maroc sera ainsi mise à l'honneur", a conclu la même source.

SALON  
du LIVRE



Quantité, qualité, affluence

## La 28<sup>ème</sup> édition du SIEL tient ses promesses

# Art & culture

Pour sa 28<sup>ème</sup> édition et la deuxième du genre à Rabat, le Salon international de l'édition et du livre (SIEL), qui a pris fin dimanche, a mis les bouchées doubles pour satisfaire un public toujours aussi passionné de livres et curieux de découvrir les nouveautés de l'offre éditoriale marocaine et internationale.

Organisé du 1<sup>er</sup> au 11 juin sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec la Wilaya de la région de Rabat-Salé-Kénitra et le Conseil de la région, cet événement a accueilli près de 205.000 visiteurs en neuf jours (2-10 juin), selon le ministère.

Pour faire de cette nouvelle édition un succès, les organisateurs ont sorti les grands moyens en réunissant 737 exposants de 51 pays, dont 139 marocains, animant 287 stands sur une superficie de 14.000 m<sup>2</sup>.

Outre un fonds éditorial gigantesque composé de 120.000 titres et 2 millions d'exemplaires touchant à différents domaines de connaissance, en augmentation de 20% par rapport à l'année précédente, le Salon s'est caractérisé par un foisonnement d'activités culturelles (221 activités), dont des conférences, des débats, des ateliers et des signatures d'ouvrages, auxquelles ont pris part 661 écrivains, intellectuels et poètes marocains et étrangers.

L'offre culturelle et éditoriale du Québec, invité d'honneur de cette 28<sup>ème</sup> édition, a été en vedette avec un grand pavillon dédié et une trentaine d'auteurs, d'éditeurs et de libraires qui



ont animé des débats et des rencontres avec le public sur les particularités du secteur de l'édition dans la province canadienne, sa diversité et les enjeux liés à son développement.

Le Salon a été l'occasion aussi pour les professionnels québécois d'échanger avec leurs homologues marocains et d'explorer les opportunités de collaboration et de partenariat dans les domaines de la coédition et de l'édition numérique, entre autres.

L'Afrique, invité d'honneur de la précédente édition, n'était pas en reste cette année. Réunissant une dizaine de

pays, le pavillon africain a été une excellente vitrine des savoirs et savoir-vivre d'un continent riche de sa grande diversité linguistique, ethnique et culturelle.

L'écrivain nigérian, Wole Soyinka, premier lauréat africain du prix Nobel (1986), a été l'invité de marque de cette édition qui a programmé un cycle de conférences "Résonances africaines" pour mettre en valeur les potentiels humains, naturels et culturels dont regorge l'Afrique et débattre de diverses questions intéressant le continent sur les plans politique, économique, culturel ou environnemental.

Comme le grand public, les petits avaient droit, le temps du Salon, à un espace et une programmation dédiés, avec pas moins de 660 activités scientifiques et culturelles qui, en alliant divertissement et apprentissage, ont fait découvrir aux lecteurs et écrivains de demain l'exceptionnelle richesse culturelle et patrimoniale de leur pays.

En ce qui concerne le fond comme la forme, la quantité comme la qualité, le SIEL 2023 a tenu ses promesses et a conforté l'image du Maroc comme terre de brassage culturel, d'ouverture et d'hospitalité, ainsi que celle de Rabat

## Remise du Prix national de la lecture

Le Prix national de la lecture, dans sa 9<sup>ème</sup> édition, a été décerné, dimanche à Rabat, à huit lauréats, à l'occasion de la 28<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL-2023).

Initié par le Réseau de lecture au Maroc, avec l'appui du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, ce prix a été remis à des élèves du primaire, du collégial et du secondaire, ainsi qu'à des étudiants des universités qui ont reçu également un ensemble de livres et de certificats de mérite, en reconnaissance de leurs efforts en matière de pratique de la lecture. Durant cette cérémonie, il a été procédé à la remise, en outre, du Prix national du meilleur club de lecture dans sa 8<sup>ème</sup> édition, ainsi que, pour la première fois, du Prix de l'innovation à des journalistes pour la création de programmes visant à promouvoir la lecture.

S'exprimant à cette occasion, la présidente du Réseau de lecture au Maroc, Rachida Roky, a indiqué que cette cérémonie revêt un aspect spécial, dans la mesure où elle coïncide avec le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la création de ce Réseau qui a pu se développer

tout au long de cette décennie pour toucher la plupart des régions du Royaume, soulignant que cette structure compte aujourd'hui 396 membres actifs et 5000 demandes d'adhésion en attente.

Le réseau a pu se développer pour atteindre les académies mais aussi les familles, notamment en 2020, lorsque le jury a travaillé à distance, a-t-elle fait savoir, ajoutant que cela avait permis d'élargir le cercle et la pratique de la lecture à de nombreux ménages.

De son côté, Atika Hachimi, du Réseau de lecture au Maroc, a indiqué que ce programme, mis en place en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, débute chaque année en novembre, sous forme de phases éliminatoires aux niveaux local, provincial, régional, puis national.

A l'instar des éditions précédentes, la participation a été importante cette année, aussi bien chez les lecteurs que les lectrices, avec 12.000 participants, soit 319 institutions qui réunissent tous les niveaux d'études, du primaire à l'universitaire, a-t-elle fait savoir.

"Cette participation importante nous

motive à travailler davantage pour promouvoir la lecture dans tout le Royaume", a conclu Mme Hachimi.

Abdellah Sadik, du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la Culture) s'est félicité, quant à lui, de cet événement et de l'évolution du Réseau qu'il a vu grandir depuis ses dé-

buts et qui s'est employé activement à promouvoir un des objectifs de développement durable, à savoir l'éducation et la lecture.

"Les Marocains lisent quand ils ont un livre à proximité et le ministère s'emploie activement, avec les différentes composantes de la société, pour une société cultivée", a-t-il ajouté.





# Présentation du livre "Les médias au temps de l'incertitude" de l'écrivain Jamal Mouhafid

L'ouvrage "Les médias au temps de l'incertitude", de l'écrivain Jamal Mouhafid, a été présenté, dimanche à Rabat dans le cadre de la 28ème édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL-2023).

Cette rencontre, organisée par le Club de la presse au Maroc (CPM), s'est tenue en présence du professeur à l'Université Mohammed V, Said Bennis, de la chercheuse Khadija El Gour, ainsi que d'un parterre de personnalités du monde des médias et du journalisme.

Cet ouvrage, paru en 2023 aux éditions "Al Manahil" à Rabat, traite de plusieurs sujets liés aux domaines du journalisme, des médias, de la culture et de la politique. Il se décline en six chapitres, à savoir "Médias et numérisation", "Culture et médias", "Médias et politique", "Journalisme et mémoire", "Médias et institutions" et "Médias et voisinage".

Dans cette publication de 350 pages, l'auteur se penche sur les effets de la révolution numérique sur les médias, notamment le fait que chaque citoyen lambda est devenu une source d'information, faisant ainsi disparaître le champ de compétence du journaliste en tant que principale source de production et de diffusion de l'information.

M. El Mouhafid a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que son livre s'inscrit dans le cadre d'une série de publications éditées depuis 2018 et qui s'articulent autour de l'importance des médias et de la communication à l'heure actuelle, soulignant que le présent ou-



vrage constitue une opportunité pour ouvrir le débat sur la question de l'importance du journalisme et des médias.

Il a ajouté que cette nouvelle publication se distingue de ses précédentes, étant donné qu'elle fait le lien entre la question de l'incertitude et celle des médias et de la communication et ce, dans le cadre de la révolution digitale qui a contraint les différents médias à faire face à de nouveaux changements, notant que "la révolution numérique actuelle pousse à redéfinir le métier de journaliste".

"Le rôle du journaliste traditionnel consistait à vérifier la crédibilité de l'information, en s'assurant de sa source

avant de la présenter au lecteur", a souligné M. El Mouhafid, ajoutant que cette approche "n'est pas prise en compte dans de nombreuses informations qui circulent actuellement sur les réseaux sociaux".

Jamal El Mouhafid est président du Centre maghrébin des études et recherches en information et communication (CMERIC), ancien membre du bureau du Syndicat national de la presse marocaine et ancien directeur de l'information de l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP). Il compte à son actif plusieurs ouvrages et articles publiés dans des médias nationaux et arabes.

## Clôture du cycle de cinéma documentaire au féminin

Le cycle cinéma documentaire au féminin, programmé dans le cadre de la 28ème édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL) de Rabat, a été clôturé dimanche soir par la projection de deux séances de films documentaires.

Ces deux documentaires sont les derniers d'une série de documentaires au féminin présentés dans le cadre du SIEL 2023, indique un communiqué du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME).

La soirée du dimanche a été marquée par la projection de "Si on ne travaille pas, on crève de faim" (24 min, 2018) de Mme Zhour Bouzidi, en présence de sa réalisatrice, précise la même source.

Présenté pour la première fois, ce documentaire se fonde sur 15 années de recherches et d'enquêtes auprès de plus de 500 ouvrières agricoles dans plusieurs régions du Maroc (Gharb, Saïss, Oasis, Tadla, Agadir, etc.), souligne le communiqué. Il se propose de rendre visible et audible le combat quotidien des travailleuses agricoles, essentielles dans les systèmes agricoles et les chaînes alimentaires de par le monde, souligne-t-on, ajoutant que ces femmes doivent faire face à de nombreuses difficultés, telles que la précarité de leurs conditions de travail, des formes de violence multiformes, la stigmatisation et les inégalités. Pourtant, elles continuent à lutter au quotidien avec force et détermination pour leur survie et celle de leurs familles tout en aspirant à un avenir meilleur.

Pour la deuxième partie de soirée, deux autres documentaires de Rahma Benhamou El Madani "Plus fort que tout le reste ?" et "Je suis chez moi" (15 min, 2005) ont été également projetés dans le cadre de ce cycle de cinéma du CCME.

Ces projections au cinéma Renaissance interviennent après celles de "Mon khmiss El Gara" d'Izza Genini, "Le Pacte de Sel" de Rahma Benhamou El Madani et sa rétrospective, "Le Women Sense Tour-in Muslim Countries", histoires et projets inspirants de femmes du Maroc, de Sarah Zouak, et "Paris-Stalingrad" de Hind Meddeb.

# Hommage à l'œuvre de Khnata Bennouna

Un hommage appuyé a été rendu samedi à Rabat aux différentes facettes de l'œuvre littéraire et intellectuelle de l'autrice Khnata Bennouna. C'était lors du panel "Les parcours de la professeure, écrivaine et romancière Khnata Bennouna: un parcours de vie, de créativité littéraire et de production intellectuelle", tenu dans le cadre de la 28ème édition du SIEL.

Pionnière de l'écriture, Khnata Bennouna a acquis ses lettres de noblesse à une époque où la femme était plutôt persona non grata dans le paysage littéraire et de la pensée.

S'exprimant à cette occasion, l'écrivain et critique littéraire, Najib El Aoufi, a indiqué que l'écrivaine était la perle du paysage littéraire marocain, ajoutant qu'il n'est d'ouvrage plus symbolique et complet qui renseigne sur la carrière de l'autrice que sa collection intitulée "A bas le silence".

Cette collection, a ajouté M. El Aoufi, révèle l'audace de Khnata

Bennouna et sa vision avant-gardiste qui, depuis les années 60, est toujours autant d'actualité.

Khnata Bennouna est restée fidèle à ses instincts et principes avec lesquels elle a grandi, durant une période des plus inclementes, a-t-il noté, soulignant que tout au long de sa carrière, elle s'est attelée à briser le silence sur plus d'un front, tant dans la littérature que dans la vie.

Afin de sensibiliser les nouvelles générations à l'importance symbolique et historique de cette autrice et de comprendre l'épopée féministe qu'elle a créée, le critique littéraire a souligné qu'il faut replacer Khnata Bennouna dans le contexte social et culturel dans lequel elle a évolué, un contexte post-indépendance où elle a été une marraine de la modernité féministe marocaine plaçant pour une reconsidération du genre culturel féministe.

Dans son témoignage, l'écrivain a relevé que cette autrice compte parmi les pionnières du féminisme

marocain notamment grâce à sa collection "A bas le silence" ainsi qu'une figure emblématique du roman féministe marocain à travers son roman "Feu et Choix", qui a remporté le premier prix littéraire au Maroc, et a été programmé par le ministère de l'Éducation nationale pour l'enseignement secondaire, notant que Khnata Bennouna a donné en tant que présent cet ouvrage à l'Organisation de libération de la Palestine, comme preuve de la place particulière de cette cause dans son cœur et sa créativité.

Prenant la parole à cette occasion, Khnata Bennouna est fièrement revenue sur son parcours et a rendu hommage à son père Hajj Ahmed Bennouna, qui avait l'habitude dès son jeune âge de lui transmettre ce qu'il entendait des érudits de l'Université Al Quaraouiyine. "Il m'a peut-être appris, à son insu, à être avide de connaissances", a-t-elle, ajoutant que Feu Allal Fassi a également cru en elle et en ses capacités.

L'écrivaine a, à cette occasion, présenté son expérience de vie au Maroc et à l'étranger ainsi que ce qu'elle a vécu avec des pointures du monde de l'histoire, de la culture, de la politique et de la résistance au Maroc et dans le monde arabe.

Native de Fès en 1940, Khnata Bennouna compte à son actif plu-

sieurs livres dont "Annar wa Al Ikhtiyar" (Feu et choix), Dikrat al Ghalam (Souvenir de plume) Al Asafah (La Tempête), Al Ghad wa Al Ghadab (Avenir et la colère) et Assawt wa Assurah (Son et image). Elle a fondé en 1965 Chorouk, le premier magazine féminin marocain et le deuxième au niveau du monde arabe.





## La Chine étend son arsenal nucléaire dans un contexte de tensions globales croissantes



Les arsenaux nucléaires de plusieurs pays, et de la Chine en particulier, ont augmenté l'an dernier tandis que d'autres puissances nucléaires ont continué à moderniser leurs outils, dans un contexte

de tensions géopolitiques accrues, ont alerté des chercheurs lundi.

"Nous approchons, ou peut-être avons-nous déjà atteint, la fin d'une longue période de déclin du nombre d'armes nucléaires à travers le monde", a déploré auprès

de l'AFP Dan Smith, Directeur de l'Institut international de recherche sur la paix à Stockholm (SIPRI, Stockholm International peace research institute).

Le nombre total de têtes nucléaires parmi les neuf puissances

nucléaires -- Grande-Bretagne, Chine, France, Inde, Israël, Corée du Nord, Pakistan, Etats-Unis et Russie -- est tombé à 12.512 début 2023, contre 12.710 début 2022, selon le SIPRI.

Cependant, 9.576 se trouvent

dans "des stocks militaires pour une utilisation potentielle", soit 86 de plus qu'un an auparavant.

Le SIPRI distingue les stocks disponibles pour leur utilisation, de leur inventaire total qui inclut du matériel trop ancien devant être démantelé.

"La réserve est constituée de têtes nucléaires utilisables, et ces chiffres commencent à augmenter", a déclaré Dan Smith, tout en relevant que les nombres restent encore loin des plus de 70.000 observés dans les années 1980.

La majeure partie de l'augmentation vient de la Chine, qui a fait passer son stock de 350 à 410 têtes nucléaires. Elle a investi massivement dans son armée à mesure que son économie et son influence se sont développées, selon Smith.

L'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord ont également augmenté leurs stocks, ainsi que la Russie, dans une moindre mesure (4.477 à 4.489), tandis que les autres puissances nucléaires ont maintenu leurs volumes.

Pour Dan Smith, cette augmentation des stocks ne peut être expliquée par la guerre en Ukraine, compte tenu du temps long nécessaire pour développer des têtes nucléaires et des pays qui ont fait ce choix et ne sont pas directement touchés par le conflit.

## Les préjugés sexistes "enracinés" *Pas d'amélioration en dix ans*

Il n'y a eu aucun progrès ces dix dernières années dans la réduction des préjugés sexistes, "enracinés" dans les sociétés malgré les campagnes pour les droits des femmes comme MeToo, a déploré l'ONU lundi.

Chez les hommes comme chez les femmes, "les normes sociales basées sur les préjugés de genre sont largement répandues dans le monde: près de 90% de la population a au moins un préjugé" sexiste parmi sept passés en revue par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Ces "préjugés sont répandus chez les hommes et les femmes, suggérant qu'ils sont profondément incrustés et influencent les hommes et les femmes à des degrés similaires", poursuit le rapport.

Utilisant les données du World Values Survey -- projet international sur l'évolution des valeurs et des croyances dans le monde -- dans 80 pays couvrant 85% de la population

mondiale, le PNUD a mis à jour son Indice des normes sociales de genre (GSNI) qui intègre des dimensions politiques, économiques et liées à l'éducation et à l'intégrité physique.

Cet indice ne montre "aucune amélioration des préjugés à l'encontre des femmes en une décennie", "malgré d'importantes campagnes mondiales et locales pour les droits des femmes" comme MeToo, note le PNUD.

Par exemple, près de la moitié de la population mondiale (49%) estime toujours que les hommes font de meilleurs dirigeants politiques que les femmes, et seulement 27% estiment qu'il est essentiel pour la démocratie que les femmes aient les mêmes droits que les hommes.

Près de la moitié de la population (46%) estime que les hommes ont davantage droit à un emploi et presque autant (43%) que les hommes font de meilleurs dirigeants d'entreprise.

Un quart de la population juge



également justifiable pour un homme de battre sa compagne, et 28% estiment que l'université est plus importante pour les hommes.

Des préjugés qui constituent des "obstacles" pour les femmes et conduisent à des "violations" de leurs droits.

"Sans s'attaquer à ces normes sociales de genre, nous ne parviendrons

pas à l'égalité hommes-femmes ni aux Objectifs de développement durable", met en garde le rapport.

En effet, cette stagnation des préjugés intervient dans un contexte de recul du développement humain en général, liée notamment à la pandémie de Covid-19.

"Les normes sociales qui limitent les droits des femmes sont également

préjudiciables à la société dans son ensemble, freinant les progrès du développement humain", a commenté dans un communiqué Pedro Conceição, directeur du Bureau du Rapport sur le développement humain du PNUD.

"Tout le monde y gagnera si la liberté et le pouvoir d'agir des femmes sont garantis", a-t-il insisté.



# En Allemagne, le laboratoire BioNTech face à la justice pour son vaccin anti-Covid

Vaccinés contre le Covid, ils disent souffrir d'effets secondaires et veulent obtenir réparation: le laboratoire BioNTech, qui a développé, avec l'américain Pfizer, l'un des principaux vaccins sur le marché, comparait depuis lundi pour la première fois en procès.

Cette audience judiciaire très attendue, censée durer plusieurs mois, a débuté lundi par une bataille procédurale.

"L'impartialité du juge a été questionnée par les avocats de la plaignante", a annoncé peu après le début de l'audience un porte-parole du tribunal.

Les défenseurs demandent notamment que le procès soit présidé par un collège de magistrats spécialisés en questions de santé et non un juge unique, "ce qui permettrait une réelle expertise", a justifié un des avocats, Marco Rogert.

Une prochaine session aura donc lieu "dans quelques jours", selon l'avocat. Le tribunal décidera alors "s'il reste dans cette disposition pour le procès ou s'il le confie à la chambre".

L'affaire est éminemment complexe. Fin 2021 débutait une campagne de vaccination d'une ampleur inédite face à une pandémie mortelle qui a entraîné le confinement de millions de personnes et la paralysie de l'économie mondiale.

Selon l'Agence européenne des médicaments (EMA), il a été estimé qu'au cours de la première année de la pandémie, les vaccins anti-Covid ont aidé à sauver près de 20 millions de vies.

Mais certaines personnes affirment qu'ils ont entraîné une dégradation de leur état de santé.

Des actions en justice ont été lancées dans plusieurs pays, comme la France ou le Royaume-Uni.

Quelques centaines de plaintes ont été déposées en Allemagne visant à faire reconnaître le lien de causalité entre cette vaccination et le développement de pathologies.

Le tribunal de Hambourg est ainsi le premier à se pencher sur une demande de réparation.

La plaignante dit souffrir d'effets tels que des "douleurs dans la partie supérieure du corps, gonflement des extrémités, épuisement, fatigue et troubles du sommeil" après avoir reçu le vaccin des laboratoires Pfizer et BioNTech, selon le tribunal.

Autant de problèmes "néfastes pour le travail" de cette médecin, employée dans un hôpital, "et qui ne peut plus travailler le même nombre d'heures" qu'avant, affirme un de ses avocats, Tobias Ulbrich, à l'AFP.

"Pour des raisons de santé", elle était absente lors de cette première audience. "Elle qui était sportive et qui faisait de l'aviation souffre aujourd'hui d'une fatigue chronique et d'un manque d'énergie au quotidien", a décrit M. Rogert.

Elle réclame au moins 150.000 euros de dommages et intérêts, selon le tribunal.

D'autres audiences sont à venir dans les prochains mois, l'avocat affirmant représenter 250 plaignants, "tous en bonne santé" avant de souffrir de symptômes qu'ils attribuent à la vaccination.

"Les symptômes sont très différents, cela va de l'AVC à la thrombose et aux maladies cardiaques", assure Joachim Cäsar-Preller, un autre avocat allemand, qui représente 140 clients dans des poursuites similaires.

Sur les 192 millions de vaccins administrés en Allemagne, l'institut scientifique Paul Ehrlich a reçu 338.857 signalements d'effets se-



condaires présumés, dont 54.879 cas jugés graves.

Le laboratoire BioNTech explique qu'à ce stade, "aucune relation causale entre les troubles de santé décrits et la vaccination n'a été prouvée dans les cas examinés".

L'entreprise assure néanmoins, dans une déclaration à l'AFP, "prendre ses responsabilités" et "examiner chaque cas individuel avec soin, sur la base des informations disponibles".

"Le producteur est responsable de son produit et c'est pourquoi on attaque BioNTech", a déclaré lundi M. Ulbrich.

Discrète pépite du secteur des biotechnologies, BioNTech a acquis une célébrité mondiale en s'associant avec Pfizer pour mettre au point un vaccin à ARN messenger

contre le Covid-19, vendu à des millions d'exemplaires.

Cette technologie innovante et la rapidité d'homologation du produit en raison de l'urgence sanitaire ont engendré une importante vague de scepticisme et de désinformation sur le vaccin, mettant en cause sa sécurité.

L'existence de symptômes "post-vac" est néanmoins prise au sérieux par la communauté médicale en Allemagne où plusieurs hôpitaux ont mis en place des consultations dédiées.

Outre la voie judiciaire, des recours administratifs sont prévus en cas de complications vaccinales invalidantes. Plus de 8.000 demandes de ce type avaient été déposées à mi-avril, et 335 ont été acceptées à ce stade, selon les médias allemands.

Les procédures judiciaires pour établir un lien de causalité avec les vaccins seront un "long chemin semé d'embûches", reconnaît l'avocat Joachim Cäsar-Preller.

D'après la loi, pour engager la responsabilité des fabricants, les effets secondaires doivent dépasser un "niveau justifiable selon les connaissances de la science médicale".

Une plaignante, Kathrin K., âgée de 45 ans, estime que ses symptômes entrent dans cette catégorie.

Elle assure à l'AFP avoir perdu "25 kilos en dix jours" après l'injection et avoir dû subir plusieurs opérations des intestins. "Je déteste que l'on me dise que je suis un cas isolé, ce n'est pas le cas", insiste cette ancienne vendeuse.

# L'intelligence artificielle va révolutionner l'éducation



L'intelligence artificielle (IA) va révolutionner l'éducation comme l'ont fait les calculatrices mais ne va pas remplacer l'apprentissage, a estimé lundi Sam Altman, le patron d'OpenAI, la société américaine derrière le robot conversationnel ChatGPT aussi populaire que controversé.

"Les devoirs à la maison ne seront probablement plus jamais les mêmes", a déclaré M. Altman lors d'une conférence à l'université Keio à Tokyo.

"Nous disposons d'un nouvel outil pour l'éducation. C'est en quelque sorte une calculatrice pour les mots", a-t-il comparé. "Les manières d'enseigner et d'évaluer les étudiants vont devoir changer".

ChatGPT fascine dans le monde entier grâce à sa capacité à générer des conversations, des écrits et des traductions semblables à ceux d'un être humain en quelques secondes.

Mais il suscite aussi des inquiétudes dans de nombreux secteurs, y compris dans l'éducation, où certains craignent que les étudiants vont abuser d'outils de ce genre et ainsi négliger de produire des travaux originaux.

M. Altman effectue en ce moment une tournée mondiale où il rencontre des chefs d'entreprise et des responsables politiques pour discuter à la fois des opportunités créées par l'IA générative et aussi de sa future réglementation.

Il s'est dit lundi confiant quant à la forme que prendront des garde-

fous tout en réitérant des craintes.

"Les outils que nous avons sont encore extrêmement primitifs par rapport à ceux dont nous disposons dans quelques années" et OpenAI se sentira "super responsable" si quelque chose tournait mal, a-t-il assuré.

Il a de nouveau tenté d'apaiser les inquiétudes sur la disparition potentielle de nombreux emplois humains existants à cause de l'IA à l'avenir. "Tout en admettant que "certains emplois disparaîtront", de "nouvelles catégories" apparaîtront, selon lui.

"Je ne pense pas que cela aura l'impact sur l'emploi auquel les gens s'attendent", a-t-il affirmé. "Presque toutes les prédictions sont fausses", a-t-il lancé.

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA REGION**  
**DRAA TAFILALET**  
**PROVINCE**  
**D'ERRACHIDIA**  
**CERCLE DE GOULMIMA**  
**CAIDAT DE**  
**TADIGHOUST**  
**COMMUNE TERRITO-**  
**RIALE TADIGHOUST**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT N°02/2023**

Le 06 juillet 2023 à 11 heures il sera procédé, dans le bureau du président de la commune territoriale de Tadighoust à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de la mise à niveau du centre de la commune territoriale de Tadighoust deuxième tranche.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt six mille dirhams (26.000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : sept cent trente-neuf mille et huit cent soixante dix huit Dirhams. (839.778,00 DH)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 02.12.349 du 8 jourmada 1 1434(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Tadighoust.  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les transmettre par voie électronique sur le portail des marchés publics.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le présent appel d'offres est destiné aux petites et moyennes entreprises.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°4291/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**CERCLE**  
**D'OUAOUEZERTH**  
**CAIDAT D'ANERGUI**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 01/2023/CTAN/PAZ**

Le Mercredi 05 juillet 2023 à 11 H, il sera procédé dans le siège de la Commune d'Anergui à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Location des dépendances du Souk hebdomadaire de la Commune d'Anergui pour la période du 13 juillet 2023 au 31 décembre 2023.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille Cinq Cent dirhams (2500,00 dh) pour location du souk hebdomadaire de la Com-

munne d'Anergui.  
 - Le prix estimatif est de : Cinq-cent Mille dirhams (500.000,00 dh).

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau du président de la commune d'Anergui ou du bureau de la régie de recettes de ladite commune, ils peuvent être également téléchargés du portail Internet des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret N° 02.12.349 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

- Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune d'Anergui ;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces Justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Décret n°2.12.349 précité et l'article 04 du règlement de consultation.

N°4292/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**DE TAOUNATE**  
**CERCLE DE TESSA**  
**CAIDAT D'OULED**  
**ALLANE COMMUNE**  
**RAS ELOUED**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 02/ST/2023**

Le lundi 10 juillet 2023 à 10 heure, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la commune de Ras El-Oued à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de contrôle technique et suivi des travaux d'aménagement de centre de la commune ras el oued

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la commune il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des plans ou des documents techniques est de zéro dirhams

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille dirhams (2000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 54000,00Dhs.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune

terrale de Ras el oued,  
 - soit envoyer par voie électronique à travers le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

N°4293/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**COMMUNE**  
**DE BNI HASSANE**

Avis d'appel d'offres ouvert n° : 02 / CT BH / 2023

Le 07/07/2023 il sera procédé à 12 heures de matin, au siège de la commune Territoriale de BNI HASSANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour:

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE AZADEN AU DOUAR GUIMI & DE LA PISTE RELIANT ASRAGET AIT AABSSA AU DOUAR AIT ABDE ARAHMANE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Administratif (Bureau technique) de la Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 dhs (Cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 263037,07 dirhams (Deux cent soixante trois mille et trente sept dirhams et sept cts) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 soit déposer contre récépissé leurs plis Au Bureau technique de la commune de BNI HASSANE.

soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation .

N°4296/PA

- STE ISKANE ECO BUILDING SARL

Au terme d'un procès-verbal de F.A.G.E tenu le 04 Mai 2023, L'Assemblée Générale de la Société «ISKANE ECO BUILDING S.A.R.L.» a décidé :

Le : CHANGEMENT DE LA GERANCE

• Démission de l'ancien COGERANT MOHAMED AITOUNY  
 • Nomination en qualité de gérant unique  
 □ Monsieur SALAH EJJANHAN,  
 • Mise à jour de l'article 15 et 43 de statuts.

• Mise à jour des statuts  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01juin 2023. Sous le numéro 872718 N°4294/PA

ITTIHAD NEGOCE S.A.R.L.AU

Société A Responsabilité Limitée au Capital de 500.000,00 DH  
 Siège Social : 29 Centre Commercial Erac Iram D1 Etage 2 N°6 BD MED VI LA GRONDE 2050 CASABLANCA  
 RC N°300655 IF N° 14497169 TP N° 32691185 ICE 00001056200006

Au terme d'un procès-verbal de l'A.G.E tenu le 18 Mai 2023, L'Assemblée Générale de la

Ste «ITTIHAD NEGOCE S.A.R.L.AU» a décidé :  
 □ La ratification des cessions des parts sociales (5000) PARTS SOCIALES FAITES PAR Monsieur EL HASSANE EL MASBAHI détenue dans la STE ITTIHAD NEGOCE SARL.AU A Madame ILHAM MIFTAH.  
 □ Démission de Monsieur EL HASSANE EL MASBAHI de la gérance.

□ Nomination de Madame ILHAM MIFTAH GERANTE UNIQUE.  
 □ Mise à jour des statuts art-

des 6 et 7 des statuts  
 □ Mise en harmonie des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01 Juin juin 2023. Sous le numéro 872732 N°4295/PA

BALKAN INGENIERIE MAROC

CONSTITUTION Aux termes d'un acte SSP en date du 10 / 05 / 2023 a été constituée une société SARL aux caractéristiques suivantes :

- Dénomination : BALKAN INGENIERIE MAROC

- Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée.

- Siège Social : 3, Rue Sidi Bennour Apt 15 3ème Etage Ain Borja Casablanca.

- Objet : INGENIERIE NAVALE.

- Capital Social : 100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams).

- Mr SALVADOR ESPERT PINAR 600 Parts.

- Mme ZOHRA NESSAH 400 Parts.

- Année Sociale : 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

- Gérance : Mr SALVADOR ESPERT PINAR et Mme ZOHRA NESSAH, co-gérants pour une durée illimitée.

La société a été immatriculée

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**D.R.F.M**

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° : 35/2023/BG/PAZ**

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 35/2023/BG/PAZ, publié au journal libération n° 9930 du 26/05/2023 relatif à : Achat d'ameublement pour la Province d'Azilal, a été reporté à la date du 06/07/2023 à 10h au lieu du 20/06/2023 à 12h, et que la date limite du dépôt des échantillons et les catalogues est le 05/07/2023 à 16h30 min au lieu du 19/06/2023 à 16h30 min.

N°4299/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Intérieur  
 Province de Settat  
 SGG D.R.F.M

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 54/PRDTS/T/2023**

Le 06/07/2023 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'HEMODIALYSE A LA COMMUNE OULED M'RAB-PROVINCE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division du budget marchés et ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le prix d'acquisition des plans est de : 15,00 dhs (quinze dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 80 000,00 dh (Quatre vingt mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 196 792,00 dhs TTC (trois millions cent quatre vingt dix-huit mille sept cent quatre vingt deux dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :  
 • Obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.  
 > Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	4	A.2

> Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N°4300/PA



**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE MIDELT**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**SEANCE PUBLIQUE**  
**N° : 39/INDH/2023**

Le 06/07/2023 à 10H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRESCHOAIRES TYPE 1 A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE AIT YAHYA (DOUARS : TABOUFROUTE ; MOULAY ALI) AU CERCLE IMILCHIL-PROVINCE DE MIDELT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marches-publics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : CINQ CENT TRENTE-SIX MILLE CENT QUATRE-VINGT-TREIZE DIRHAMS ET SOIXANTE CENTIMES (536 193,60 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

**N°4301/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE MIDELT**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR**  
**OFFRES DE PRIX**  
**SEANCE PUBLIQUE**  
**N° : 40/INDH/2023**

Le 06/07/2023 à 11H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRESCHOAIRES TYPE 1 A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE IMILCHIL (DOUARS : IGHIZENOU-DME ; AKKANOUANINE) AU CERCLE IMILCHIL-PROVINCE DE MIDELT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marches-publics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : CINQ CENT TRENTE-SIX MILLE CENT QUATRE-VINGT-TREIZE DIRHAMS ET SOIXANTE CENTIMES (536 193,60 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

**N°4302/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCHOOLAIRE ET DES SPORTS**

**ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAH DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/EXP/2023**  
 Le 06/07/2023 à 11h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Achat des fournitures d'alimentation pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et des cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale AL HAOUZ en volailles et œufs.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 90 000,00 DH (Quatre-vingt-dix mille Dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
 - Min : 3 116 045,20 DHS (Trois millions cent seize mille quarante-cinq Dirhams et 20 Cts TTC) ;

- Max : 6 098 391,00 DHS (Six millions quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatre-vingt-onze Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les dossiers des concurrents doivent être déposés électroniquement via le portail de marchés publiques : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

**N°4303/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCHOOLAIRE ET DU SPORT**

**ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAH DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/EXP/2023**  
 Le 06/07/2023 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Approvisionnement des cantines des établissements de l'enseignement scolaire primaire relevant de la direction provinciale Al Haouz en denrées alimentaires en 2 lots :  
 Lot n° 1 : Approvisionnement des cantines des établissements de l'enseignement scolaire primaire relevant de la direction provinciale Al Haouz en denrées alimentaires, Cercles AIT OUIRIR et TOUAMA ;  
 Lot n° 2 : Approvisionnement des cantines des établissements de l'enseignement scolaire primaire relevant de la direction provinciale Al Haouz en denrées alimentaires, Cercle TAHANAOUT, AMEZMIZ et ASSNI.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 70 000,00 Dhs (Soixante-dix mille Dirhams) pour chaque lot.  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

• Lot n° 01 : - Min : 2 536 934,40 DHS TTC (Deux millions cinq cent trente-six mille neuf cent trente-quatre Dirhams et 40 Cts TTC) ; - Max : 4 878 720,00 DHS TTC (Quatre millions huit cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt Dirhams TTC) ;  
 • Lot n° 02 : - Min : 2 450 448,00 DHS TTC (Deux millions quatre cent cinquante mille quatre cent quarante-huit Dirhams TTC) ;  
 Max : 4 712 400,00 DHS (Quatre millions sept cent douze

mille quatre cents Dirhams TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les dossiers des concurrents doivent être déposés électroniquement via le portail de marchés publiques : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons exigés au titre de cet appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau des marchés du Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine (pendant les jours ouvrables de 09h00 à 16h00) avant le 06/07/2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

**N°4304/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCHOOLAIRE ET DU SPORT**

**ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAH DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/EXP/2023**  
 Le 06/07/2023 à 12h00, il sera

procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ TAHANAOUT à l'ouverture des plus relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Achat des fournitures d'alimentation pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et des cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale AL HAOUZ en produits laitiers.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17 000,00 DH (Dix-sept mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• Minimum : 611 040,49 DHS TTC (Six cent onze mille quarante Dirhams et 49 Cts TTC).  
 • Maximum : 1 175 091,20 DHS TTC (Un million cent soixante-quinze mille quatre-vingt-onze Dirhams et 20 Cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marchés publics : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres ouvert.

**N°4305/PA**

**FiduExpress**  
**Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux**

Aux termes d'un acte SSP du 05/05/2023 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes  
 Dénomination: AYPROMED S.A.R.L.AU.  
 Siège Social: ENSEMBLE RESIDENTIEL BASMA IMM 04 APP 03 RDC AIN SEBAA-CASA.  
 Objet : FROID, CLIMATISATION, INCENDIE ET AMENAGEMENT

Capital Social : 1 200 000,00 DHS,  
 Gérance : M. AMMAR AYMANE

Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Commerce de Casa le 09/06/2023 sous les Numéros 21941 et 586971.

**N°4306/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE MIDELT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**SEANCE PUBLIQUE N° : 38/INDH/2023**

Le 06/07/2023 à 10H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 UNITES PRESCHOAIRES TYPE 1 A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE GOURRAMA ; DOUARS (BOUAADIA, TAJMONE, TIANE, OUAZITENE ALMOU ABOURI) AU CERCLE RICH-PROVINCE DE MIDELT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marches-publics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : UN MILLION DIX-SEPT MILLE CENT SOIXANTE-DEUX DIRHAMS (1 017 162,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

• Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	4

• Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

**N°4307/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
REGION GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ASSA ZAG  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 24/2023/BP  
Le 21/07/2023 à 1h 00  
min, il sera procédé, au  
siège du Conseil Provincial  
d'Assa-Zag à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres sur offre de prix,  
pour le lot unique : AC-  
QUISITION, INSTALLA-  
TION ET MISE EN  
SERVICE DU MATERIEL  
MEDICO-TECHNIQUE  
POUR LE CENTRE HOSPI-  
TALIER PROVINCIAL  
D'ASSA-ZAG

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Service  
du Budget et Marché du  
Conseil Provincial d'Assa  
Zag. Il peut également être  
téléchargé à partir du portail  
des marchés publics  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de Dix  
mille dirhams 00 Cts  
(10 000,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de Deux Cent  
Soixante Mille Dhs00 Cts  
TTC (260 000,00Dhs TTC)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents doit  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 27- 29 et  
31 du décret n°2.12.349 du  
8 Joumada 1 1434 (20 Mars  
2013) relatif aux marchés

publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau du Budget et Marché  
du Conseil Provincial  
d'Assa Zag.  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au nom  
de Monsieur Le Président  
du Conseil Provincial  
d'Assa-Zag.  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit par Soumission élec-  
tronique au portail des  
marchés publics de l'Etat  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par règlement de la consul-  
tation.

N°4310/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
REGION GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ASSA ZAG  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 25/2023/BP  
Le 01/07/2023 à 11 h 30  
min, il sera procédé, au  
siège du Conseil Provincial  
d'Assa-Zag à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres sur offre de prix,  
pour le lot unique : Achat  
dématriels de l'apiculture  
et la production de miel au  
profil de la Coopérative  
AHL LAFGHAYAR  
Le dossier d'appels d'offres  
peut être retiré à la Service  
du Budget et Marché du

Conseil Provincial d'Assa  
Zag. Il peut également être  
téléchargé à partir du portail  
des marchés publics  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de Cinq  
mille dirhams 00 Cts  
(5 000,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de Deux Cent  
Dix Mille Dhs 00 Cts TTC  
(210 000,00Dhs TTC)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents doit  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 27- 29 et  
31 du décret n°2.12.349 du  
8 Joumada 1 1434 (20 Mars  
2013) relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau du Budget et Marché  
du Conseil Provincial  
d'Assa Zag.  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au nom  
de Monsieur Le Président  
du Conseil Provincial  
d'Assa-Zag.  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit par Soumission élec-  
tronique au portail des  
marchés publics de l'Etat  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par règlement de la consul-  
tation.

N°4311/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
REGION GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ASSA ZAG  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 26/2023/BP

Le 01/07/2023 à 12 h 00  
min, il sera procédé, au  
siège du Conseil Provincial  
d'Assa-Zag à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres sur offre de prix,  
pour le lot unique : Achat  
d'équipements d'un local  
de la fabrication de cuir au  
profit de la Coopérative  
ITAH  
Le dossier d'appels d'offres  
peut être retiré à la Service  
du Budget et Marché du  
Conseil Provincial d'Assa  
Zag.

Il peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de Cinq  
mille dirhams 00 Cts  
(5 000,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de Deux Cent  
Dix Mille Dhs 00 Cts TTC  
(117 996,00Dhs TTC)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents doit  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 27- 29 et  
31 du décret n°2.12.349 du  
8 Joumada 1 1434 (20 Mars  
2013) relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau du Budget et Marché  
du Conseil Provincial  
d'Assa Zag.  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au nom  
de Monsieur Le Président  
du Conseil Provincial  
d'Assa-Zag.  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit par Soumission élec-  
tronique au portail des  
marchés publics de l'Etat  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par règlement de la consul-  
tation.

N°4312/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
REGION GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ASSA ZAG  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 27/2023/BP  
Le 01/07/2023 à 12h 30  
min, il sera procédé, au  
siège du Conseil Provincial  
d'Assa-Zag à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres sur offre de prix,  
pour le lot unique : Achat  
d'équipements d'un local  
de boulangerie et pâtisserie  
au profit de la coopérative  
SNACK KAOTER  
Le dossier d'appels d'offres  
peut être retiré à la Service  
du Budget et Marché du  
Conseil Provincial d'Assa

Zag.  
Il peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de Cinq  
mille dirhams 00 Cts  
(5 000,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de Deux Cent  
Dix Mille Dhs 00 Cts TTC  
(210 000,00Dhs TTC)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents doit  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 27- 29 et  
31 du décret n°2.12.349 du  
8 Joumada 1 1434 (20 Mars  
2013) relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau du Budget et Marché  
du Conseil Provincial  
d'Assa Zag.  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au nom  
de Monsieur Le Président  
du Conseil Provincial  
d'Assa-Zag.  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit par Soumission élec-  
tronique au portail des  
marchés publics de l'Etat  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par règlement de la consul-  
tation.

N°4313/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de  
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والماء  
وزارة المياه والري

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°25/2023**

Le 06 Juillet 2023 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUADANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT AU PK32+000 DE LA RP 1727. PROVINCE DE TAROUADANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M7Haïta Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 700,000Dhs( Sept Cent Dirhams, 00 Cts)  
\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 60.288,00Dhs (soixante Mille Deux Cent Quatre Vingt Huit Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- ✓ soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
CQ	CQ.7	4

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°4309/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de  
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والماء  
وزارة المياه والري

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°24/2023**

Le 06 Juillet 2023 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUADANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'assainissement au PK 32+000 de la RP 1727 Reliant Taroudant et Imoulass , Province de TAROUADANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat -M7Haïta Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 34.000,00Dhs(Trente Quatre Mille Dirhams, 00 Cts)  
\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 2.289.392,46Dhs( Deux Millions Deux Cent Quatre Vingt Neuf Mille Trois Cent Quatre Vingt Douze Dirhams, 46 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs dossiers par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
D	DI	3

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°4308/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 28/2023/EP  
Le 11/07/2023 à 12h45 min,  
il sera procédé, au siège du  
Conseil Provincial d'Assa-  
Zag à l'ouverture des plus re-  
latifs à l'appel d'offres sur  
offre de prix, pour le lot  
unique : Achat de matériel  
pour la menuiserie d'alumi-  
nium au profit de la coopé-  
rative NAHNO BIDAA.  
Le dossier d'appels d'offres  
peut être retiré à la Service  
du Budget et Marché du  
Conseil Provincial d'Assa  
Zag.

Il peut également être télé-  
chargé à partir du portail des  
marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de Cinq  
mille dirhams 00 Cts (5  
000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de Deux Cent Dix  
Mille Dhs 00 Cts TTC (210  
000,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doit  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 27- 29 et 31  
du décret n°2-12-349 du 8  
Joumada I 1434 (20 Mars  
2013) relatif aux marchés pu-  
blics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau du Budget et Marché du  
Conseil Provincial d'Assa  
Zag.

-Soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au nom de Mon-  
sieur Le Président du Conseil  
Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

- Soit par Soumission élec-  
tronique au portail des mar-

chés publics de l'Etat  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par règlement de la consulta-  
tion.

N°4317/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPE-  
MENT ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU  
TRANSPORT DE LA LO-  
GISTIQUE DE TETOUAN  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° : 21/2023

Le Mardi 25 juillet 2023 à 11h  
il sera procédé, dans les bu-  
reaux de la Direction Provin-  
ciale de l'Équipement du  
Transport de la Logistique et  
de l'Eau de Tétouan, à l'ou-  
verture des plus relatifs à l'ap-  
pel d'offres sur offre de prix  
pour objet : CONTROLE TO-  
POGRAPHIQUE DES TRAVAUX  
DE REPARATION  
DES DEGATS DE CRUES SI-  
TUES AUX ENDROITS SUI-  
VANTS :

- DU PK3+900 AU PK4+200  
DE LA RR401

- AU PK33+100 DE LA  
RR406

- DU PK65+900 AU  
PK108+000 DE LA RP4704  
(PROVINCE DE TE-  
TOUAN).

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à la Direction  
Provinciale de l'Équipement  
du Transport de la Logis-  
tique et de l'Eau de Tétouan,  
Service Gestion et Program-  
mes (Bureau des Marchés),  
sis à : 203, Quartier  
Administratif, Avenue 9  
Avril BP 746 Tétouan Tel n°  
0660192158, il peut égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés de  
l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire  
est fixé à : mille (1 000,00) di-  
rhams.

L'estimation fixée par le maître  
d'ouvrage est : Quarante  
mille huit cent Dirhams et  
zéro centimes (40 800,00) di-  
rhams toutes taxes com-  
prises.

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être

conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du dé-  
cret n° 2-12-349 du 08 Jou-  
mada I 1434 (20/03/2013).  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le ser-  
vice gestion et programmes  
bureau des marchés de la Di-  
rection Provinciale de l'Équi-  
pement du Transport et de la  
Logistique et de l'Eau de Té-  
touan.

- Soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au bureau précité.

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

- Soit transmettre leurs docu-  
ments par voie électronique  
via le portail marocain des  
marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement de  
consultation.

Les concurrents non installés  
au Maroc sont tenus de fournir  
l'équivalent des pièces  
conformément à l'article 4 de  
règlement de la consultation.

N°4318/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER  
CONSEILS  
CABINET FIDUCIAIRE  
TEL : 06 71 66 19 18  
/06 61 86 89 08

Pour STE CONSULTING  
COPMANY FOR ELECTRI-  
CAL SERVICES AND SA-  
FETY SARL

Aux termes d'un PV de l'as-  
semblée générale extraordi-  
naire en date de 23/02/2023  
à SETTAT de la société  
CONSULTING COPMANY  
FOR ELECTRICAL SER-  
VICES AND SAFETY SARL,  
Société A Responsabilité  
limitée au capital de  
1000 000,00 dhs dont le siège  
social est situé à SETTAT,  
N°02 RUE IBN ABBAD  
SMAALA , les associés de  
la dite société décident :

- approuve la cession de 2000  
parts sociales de Mr MOU-  
LAY OMAR TOUBALI à Mr  
BOURZIK ABDELALI sui-  
vant acte de cession date du  
23/02/2023 - Récapitulation

de la répartition du capital  
- Le Dépôt légal a été effec-  
tué au tribunal de SETTAT  
sous le N° 219/23 le  
06/06/2023.

N°4319/PA

GOLDEN WORLDWIDE  
TRADING SARL  
Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
06/06/2023, il a été établis  
les statuts d'une SARL

La dénomination GOLDEN  
WORLDWIDE TRADING  
SARL  
Objet : Négoce sous toutes

ses formes - Marchand effec-  
tuant import et export  
Siège Social : 47 BOULE-  
VARD MOHAMED BEN  
ABDELLAH RESIDENCE  
BELLE VUE -B- BUREAU  
NUMERO 1 6ème ETG -  
CASABLANCA-  
Durée : 99 ans.

Capital : 100.000,00 dhs, di-  
visé en 1000 parts sociales de  
100,00 dhs chacune

La quelle somme a été ver-  
sée totalement dans un  
compte bancaire ainsi que l'  
associé unique le reconnait.

Gérance : la société est gérée  
par Mme FAN CHUNXIA  
porteur de passeport  
N° EB851458 et ce pour une  
durée illimitée.  
Associé : Mme FAN  
CHUNXIA 1000  
Parts numérotées de 1 à 1000  
Année Sociale : du 1er jan-  
vier au 31 décembre de  
chaque année  
Timmatriculation au RC a  
été effectuée au greffe du tri-  
bunal de commerce de Cas-  
ablanca le 09/06/2023 sous le  
numéro 586799

N°4326/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 27/2023

Le Mercredi 26 juillet 2023 à 11h il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE SIGNALISATION SUR LE RESEAU CLASSE RELEVANT DE LA DPTEL DE TETOUAN (PROVINCE DE TETOUAN ET PREFECTURE DE M'DIQ-FNIDEQ).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux mille (2 000,00) dirhams.

L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : Cent cinq mille deux cent quarante Dirhams et zéro centimes (105 240,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	catégorie
OQ : Contrôle de qualité	CQ.16 : Contrôle de qualité de la signalisation horizontale routière CQ.17 : Contrôle de qualité de la signalisation verticale routière	3

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N°4316/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 26/2023

Le Jeudi 27 juillet 2023 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : TRAVAUX DE SIGNALISATION VERTICALE ET DES EQUIPEMENTS DE SECURITE DES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES RELEVANT DU RESEAU ROUTIER DE LA DPTEL DE TETOUAN (PROVINCE DE TETOUAN ET PREFECTURE DE M'DIQ-FNIDEQ).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt mille (20 000,00) dirhams.

L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : Un million quatre-vingt-neuf mille cent vingt Dirhams et zéro centimes (1 089 120,00)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
X : Signalisation et équipement de sécurité.	X.1 : Travaux de signalisation verticale et équipements de sécurité	2

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N°4314/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° :25/2023

Le Vendredi 28 juillet 2023 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : Travaux de curage des fossés latéraux et débordage des accotements sur le réseau routier de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la logistique de Tétouan (Province de Tétouan et Préfecture M'Diq-Fnideq) (plan de campagne 2023).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la logistique de Tétouan, (Service Gestion et Programmes Bureau des Marchés), 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quatre mille cinq cent (4500,00) dirhams.

L'estimation du maître d'ouvrage est : deux cent trente-deux mille huit cent (232 000,00) dirhams.

En application des dispositions de l'article 4 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°5011-13 du 30 Octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n°2-12-349 le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tétouan.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
B : Travaux routiers et voirie urbaine	B.3 : Ouvrages d'aménagement routier et traitement de l'environnement	5

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N°4315/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE  
DE L'ÉQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT ET DE LA  
LOGISTIQUE DE TAZA.**

**Avis d'Appel d'Offre  
Ouvert N° 23/2023**  
Le 07/07/2023 à 10h00, il sera  
procéder dans les bureaux de la  
Direction Provinciale de l'Équipement,  
du Transport et de la Logistique de Taza  
à l'ouverture des plis relatifs à l'appel  
d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Inspection annuelle et la mise  
à jour de la base de données  
des ouvrages d'art du réseau  
roulier gérés par la Direction  
Provinciale de l'Équipement,  
du Transport et de la Logistique  
de Taza. Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offre  
peut être retiré au Bureau des  
Marchés du Service Gestion et  
Programme de la Direction  
Provinciale de l'Équipement,  
du Transport et de la Logistique  
de Taza.

Il peut être également télé-  
chargé à partir du portail des  
marchés publics à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : (2  
000,00 Dhs) Deux Mille Di-  
rhams.

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le Maître  
d'Ouvrage est fixé à la somme de :  
(138 480,00 Dhs) Cent Trente  
Huit Mille Quatre Cent Quatre  
Vingt Dirhams.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conforme aux dispositions des  
Articles 27, 29 et 31 du Décret  
n° 2-12-349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité

- Soit déposer leurs plis contre  
réception dans le bureau du  
Secrétariat de la DPETL de Taza.

- Soit déposer leurs plis par  
voie électronique à partir du  
portail des marchés publics

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'appel  
d'offres au Début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 4 du règlement de  
consultation.

Pour le dossier technique :  
Le dossier technique com-  
porte : Une copie certifiée  
conforme à l'original du certifi-  
cat d'agrément justifiant le  
domaine d'activité D5 ou E15

- Pour les Entreprises non in-  
stallées au Maroc, ils doivent  
fournir le dossier technique tel  
que prévu par l'article 4 du  
règlement de consultation.

**N°4320/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE  
DE MARTIL - FNIDAQ  
COMMUNE DE MARTIL  
Direction des services  
Service budget et marchés  
Bureau des Marchés publics  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT N° : 15/2023**

Le 05/07/2023 à 11 h. du  
Matin, il sera procédé dans le  
bureau de Mr. Le Président de  
la commune de Martil à l'ou-  
verture des plis relatifs à l'ap-  
pel d'offres sur offres des prix  
pour : Location d'un café et  
bloc sanitaire sur un terrain

au centre de Corniche à  
Martil

Le Dossier D'appel D'offres  
Peut Être Envoyé Par Voie  
Postale Aux Concurrents Qui  
Le Demande Dans Les  
Conditions Prévues A L'ar-  
ticle 19 Du Décret N° 2 - 12 -  
349 Du 8 Jourmada 1434 (20  
Mars 2013) Fixant Les Condi-  
tions Des Marchés De L'état  
Ainsi Que Certaines Disposi-  
tions Relatives A Leur  
Contrôle Et A Leur Gestion.  
Le Contenu Ainsi Que La Pré-  
sentation Des Dossiers Des  
Concurrents Doivent Être  
Conformes Aux Dispositions  
Des Articles 26 Et 28 Du Dé-  
cret 2 - 12 - 349 Du 8 Jourmada  
1434 (20 Mars 2013) Précité.

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
5.000,00 (CINQ MILLE)  
DHS

Le prix des lancement des of-  
fres à partir de 145.000,00  
CENT QUARANTE CINQ  
MILLE DHS

Le Contenu Ainsi Que La Pré-  
sentation Des Dossiers Des  
Concurrents Doivent Être  
Conformes Aux Dispositions  
Des Articles 26 Et 28 Du Dé-  
cret 2 - 12 - 349 Du 8 Jourmada  
1434 (20 Mars 2013) Précité.

Les Concurrents Peuvent :  
- Soit Déposer Contre Récep-  
tion Leurs Plis au bureau des  
Marchés.

- Soit Les Envoyer Par Courrier  
Recommandé Avec Ac-  
cusé De Réception A La  
Division Précitée Et Au Nom  
De Monsieur Le Président de  
la commune de martil.....

- Soit Les Remettre Au Prési-  
dent De La Commission  
D'appel D'offres Au Début  
De La Séance Et Avant L'ou-  
verture Des Plis.

- Soit déposer par voie élec-  
tronique www.marchespub-  
lics.gov.ma

Il est prévu une visite des  
lieux le 21/06/2023 à 10h du  
Matin

- Les Pièces Justificatives A  
Fournir Sont Celles Prévues  
Par L'article 23 Du Décret N°  
2 - 12 - 349 Du 8 Jourmada 1  
434 (20 Mars 2013) Précité, A  
Savoir:

1- Dossier Administratif  
Comportant:  
A- La Déclaration Sur L'hon-  
neur, Comportant Les Indica-  
tions Prévues Par L'alinéa 1, §  
A De L'article 23 Du Décret  
N° 2 - 12 - 349 Du 8 Jourmada  
1434 (20 Mars 2013) Précité ;

B) Le Récépissé Du Cautionne-  
ment Provisoire Ou L'attesta-  
tion De La Caution  
Personnelle Et Solidaire En  
Tenant Lieu ;

N.B: Les Concurrents Non  
Installés Au Maroc Sont  
Tenus De Fournir L'équiva-  
lent Des Attestations Visées  
Aux Paragraphes C,D,E,F,C-  
dessus, Et A Défaut, Une Dé-  
claration Faite Devant Une  
Autorité Judiciaire Ou Admi-  
nistrative, Un Notaire Ou Un  
Organisme Professionnel  
Qualifié Lorsque De Tels Do-  
cuments Ne Sont Pas Délivrés  
Par Leurs Pays D'origine.

2- Dossier Technique Com-  
portant:  
A) Une Note Indiquant Les  
Moyens Humains Et Tech-  
niques Du Concurrent Com-  
portant Les Indications  
Prévues Par L'alinéa 1, § B De  
L'article 23 Du Décret N° 2 -  
12 - 349 Du 8 Jourmada 1434  
(20 Mars 2013) Précité .

B) Les Attestations Délivrées  
Par Les Hommes De L'art Ou  
Par Les Maîtres D'ouvrages  
Comportant Les Indications  
Prévues Par L'alinéa 2, § B De  
L'article 23 Du Décret Précité

**N°4322/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE D'INEZ-  
GANE AIT MELLOUL**

N. B : Concernant Les Orga-  
nismes Publics, Les Docu-  
ments A Fournir Sont Ceux  
Prescrits Par L'article 28 Du  
Décret N° 2 - 12 - 349 Du 8  
Jourmada 1434 (20 Mars  
2013) Précité.

3) Dossier additif comprenant  
les pièces complémentaires  
exigées par le dossier d'appel  
d'offres

**N°4321/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE D'INEZ-  
GANE AIT SECRETARIAT  
GENERAL**

**DIVISION DU BUDGET ET  
DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 10/2023/INDH**

Le 06 juillet 2023 à 10 heures,  
il sera procédé, dans les bu-  
reaux de Monsieur le Gou-  
verneur de la Préfecture  
d'Inezgane Ait Melloul, à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sur of-  
fres des prix ayant pour objet :

Achat de Livres et Fourni-  
tures scolaires pour l'année  
2023/2024 au profit des  
élèves des établissements sco-  
laires relevant de la Com-  
mune Temsija, Préfecture  
Inezgane Ait Melloul, dans le  
cadre de l'initiative royale «  
un million de cartables »

Le dossier d'appel d'offres,  
peut être retiré auprès de la  
Division du Budget et des  
Marchés de la Préfecture  
d'Inezgane Ait Melloul ou le  
télécharger à partir du Portail  
des Marchés Publics :  
www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à : (30  
000,00 DH) trente mille di-  
rhams. - L'estimation du coût  
des prestations objet de l'ap-  
pel d'offres est fixée à : (1 228  
832,060H TTC) Un million  
deux cent vingt-huit mille  
deux cent trente-deux Di-  
rhams 06 Centimes TTC.

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29, 31 et 148 du  
décret n° 2-12-349 du 08  
Joumada-I 1434 (20 Mars 2013)  
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récep-  
tion leurs plis dans le bureau d'or-  
dre de la Division du Budget  
et des Marchés de la Préfec-  
ture d'Inezgane Ait Melloul.

- Soit les remettre, séance te-  
nante, au Président de la  
Commission d'Appel d'Of-  
fres au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés, par le  
dossier d'appel d'offres doi-  
vent être déposés à la Divi-  
sion du Budget et des Marchés  
de la Préfecture d'Inezgane  
Ait Melloul, avant le 05  
juillet 2023 à 16h00mn.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 09 du règlement  
de consultation.

**N°4322/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE D'INEZ-  
GANE AIT MELLOUL**

**SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET  
DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 09/2023/INDH**

Le 05 juillet 2023 à 11 heures,  
il sera procédé, dans les bu-  
reaux de Monsieur le Gou-  
verneur de la Préfecture  
d'Inezgane Ait Melloul, à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sur of-  
fres des prix ayant pour objet :

Achat de Livres et Fourni-  
tures scolaires pour l'année  
2023/2024 au profit des  
élèves des établissements sco-  
laires relevant des Commu-  
nes Ijleaa et Ouled  
Dahou, Préfecture Inezgane  
Ait Melloul, dans le cadre de  
l'initiative Royale « un million  
de cartables »

Le dossier d'appel d'offres,  
peut être retiré auprès de la  
Division du Budget et des  
Marchés de la Préfecture  
d'Inezgane Ait Melloul ou le  
télécharger à partir du Portail  
des Marchés Publics :  
www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à : (30  
000,00 DH) trente mille di-  
rhams. - L'estimation du coût  
des prestations objet de l'ap-  
pel d'offres est fixée à : (1 228  
832,060H TTC) Un million  
deux cent vingt-huit mille  
deux cent trente-deux Di-  
rhams 06 Centimes TTC.

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29, 31 et 148 du  
décret n° 2-12-349 du 08  
Joumada-I 1434 (20 Mars 2013)  
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récep-  
tion leurs plis dans le bureau d'or-  
dre de la Division du Budget  
et des Marchés de la Préfec-  
ture d'Inezgane Ait Melloul.

- Soit les remettre, séance te-  
nante, au Président de la  
Commission d'Appel d'Of-  
fres au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés, par le  
dossier d'appel d'offres doi-  
vent être déposés à la Divi-  
sion du Budget et des Marchés  
de la Préfecture d'Inezgane  
Ait Melloul, avant le 04  
juillet 2023 à 16h00mn.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 09 du règlement  
de consultation.

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE D'INEZ-  
GANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET  
DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 07/2023/INDH**

Le 05 juillet 2023 à 10 heures,  
il sera procédé, dans les bu-  
reaux de Monsieur le Gou-  
verneur de la Préfecture  
d'Inezgane Ait Melloul, à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sur of-  
fres des prix ayant pour objet :

Achat de Livres et Fourni-  
tures scolaires pour l'année  
2023/2024 au profit des  
élèves des établissements sco-  
laires relevant de la Com-  
mune Ait Melloul, Préfecture  
Inezgane Ait Melloul, dans le  
cadre de l'initiative Royale «  
un million de cartables »

Le dossier d'appel d'offres,  
peut être retiré auprès de la  
Division du Budget et des  
Marchés de la Préfecture  
d'Inezgane Ait Melloul.

Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à : (30  
000,00 DH) trente mille di-  
rhams. - L'estimation du coût  
des prestations objet de l'ap-  
pel d'offres est fixée à : (1 228  
832,060H TTC) Un million  
deux cent vingt-huit mille  
deux cent trente-deux Di-  
rhams 06 Centimes TTC.

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29, 31 et 148 du  
décret n° 2-12-349 du 08  
Joumada-I 1434 (20 Mars 2013)  
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récep-  
tion leurs plis dans le bureau d'or-  
dre de la Division du Budget  
et des Marchés de la Préfec-  
ture d'Inezgane Ait Melloul.

- Soit les remettre, séance te-  
nante, au Président de la  
Commission d'Appel d'Of-  
fres au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés, par le  
dossier d'appel d'offres doi-  
vent être déposés à la Divi-  
sion du Budget et des Marchés  
de la Préfecture d'Inezgane  
Ait Melloul, avant le 04  
juillet 2023 à 16h00mn.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 09 du règlement  
de consultation.

**N°4324/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT  
ET DE LA LOGISTIQUE DE TAZA**

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 22/2023**

Le 07/07/2023 à 10h, il sera  
procéder dans les bureaux de la  
Direction Provinciale de l'Équi-  
pement, du Transport et de la  
Logistique de Taza à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offre ouvert sur offre des prix pour :

**PLAN DE COMPAGNE 2023 : Travaux d'installation des panneaux de signalisation  
verticale et des dispositifs de sécurité sur la RP5409 et la RP5413 Relevant de la Direction  
Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de TAZA.**

**-Province de Taza -**

Le dossier d'appel d'offre peut être  
retiré au Bureau des Marchés du  
Service Gestion et Programme de  
la Direction Provinciale de l'Équi-  
pement, du Transport et de la  
Logistique de Taza.

Il peut être également télé-  
chargé à partir du portail des  
marchés publics à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est  
fixé à la somme de : (3 800,00 dhs)  
Trois Mille Huit Cent Dirhams.

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le Maître  
d'Ouvrage est fixé à la somme  
de : (258 360,00 dhs) Deux Cent  
Cinquante Huit Mille Trois Cent  
Soixante Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi  
que le dépôt des dossiers des  
concurrents doivent être  
conforme aux dispositions des  
Articles 27, 29 et 31 du Décret  
n° 2-12-349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au  
bureau précité

- Soit déposer leurs plis contre  
réception dans le bureau du  
Secrétariat de la DPETL de Taza.

- Soit déposer leurs plis par  
voie électronique à partir du  
portail des marchés publics

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'appel  
d'offres au Début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 9 du règlement de  
consultation.

Pour le dossier technique :  
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir  
une copie lgalisée (certifiée  
conforme à l'original) du  
certificat de qualification et de  
classification, suivant :

Secteur	Qualification	Classe
X	X2	3

Pour les Entreprises non in-  
stallées au Maroc, ils doivent  
fournir le dossier technique tel  
que prévu à l'article 9 du  
règlement de consultation.

**N°4325/PA**





# Sport

*Trophée Hassan II des arts équestres traditionnels "Tbourida"*

## La Sorba du Moqaddem Harit El Yousfi remporte la 22<sup>ème</sup> édition



Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid a présidé, dimanche à Rabat, la cérémonie de remise du 22<sup>e</sup> Trophée Hassan II des arts équestres traditionnels "Tbourida".

La Sorba du Moqaddem Harit El Yousfi (région de Casablanca-Settat) a remporté, dimanche à Dar Es Salam à Rabat, la 22<sup>e</sup> édition du Trophée Hassan II des arts équestres traditionnels "Tbourida", comptant pour le championnat du Maroc seniors 2023 (05-11 juin).

La Sorba du Moqaddem Harit El Yousfi d'El Jadida s'est adjugé le titre de cette manifestation sportive, placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, devant celle du Moqaddem Hamid Serfak (région de Marrakech-

Safi/Youssoufia) qui a décroché la médaille d'argent, tandis que la médaille de bronze est revenue à la Sorba du Moqaddem Oussama El Assri de la région Casablanca-Settat/Mohammedia.

Dans la catégorie "juniors", la médaille d'or a été décrochée par la Sorba du Moqaddem Ayman Id Salem (région de Marrakech-Safi/Tahannaout), tandis que les médailles d'argent et de bronze ont été remportées respectivement par les Sorbas de Mohamed Gharrabou (région de Béni Mellal-Khénifra/Béni Mellal) et de Badr Zourazac

(région de Casablanca-Settat/Mohammedia).

Un total de 18 Sorbas ont disputé, quatre jours durant, le premier tour de cette compétition (seniors), organisée par la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE), dont dix se sont qualifiés pour les phases finales tenues samedi et dimanche pour déterminer le vainqueur de cette édition.

Huit Sorbas ont quitté jeudi la course au titre. Ces Sorbas représentant les régions de l'Oriental, Rabat-Salé-Kénitra, Marrakech-Safi, Guelmim-Oued Noun, Dakhla-Oued Eddahab

et Fès-Meknès sont celles des Moqaddems Laaraj Faraji (Oujda-Anjad), Dahmane Hassnaoui (Oujda-Anjad), Hicham Azzi (Taourirt), Yahya Qodssi (Kénitra), Abdelhafid Sobhan (Rhamna), Brahim Ennassihi (Guelmim), Redouane Chakir (Guelmim) et Abdelmalek Bendihaj (Taounate).

Dans l'épreuve "juniors" (12-16 ans), la Sorba du Moqaddem Hamza Fahsi (région de Fès-Meknès/Meknès) a été éliminée au 1<sup>er</sup> tour de cette compétition qui a connu la participation de représentants des régions de Rabat-Salé-Kénitra (Khémisset 1, Kénitra 1), Meknès-Fès (Meknès 1), Béni Mellal-Khénifra (Béni Mellal 1), Marrakech-Safi (Tahnaout 1), Casablanca-Settat (Mohammedia 1).

Les Sorbas sont notées selon des critères fixés par les juges de la Fédération Royale marocaine des sports équestres, et qui prennent en compte l'unité des mouvements des cavaliers, le rythme du galop, le mouvement des fustils, le timing du tir, la tenue traditionnelle et la selle.

Les cavaliers sont également notés sur le degré de coordination et de communication, la maîtrise du cheval, ainsi que l'allure générale du cavalier et de son cheval.

Cette édition est dotée d'une prime totale de 1.750.500 DH, dont 1.508.500 DH pour la catégorie seniors et 242.000 DH pour les juniors.

Le champion du Maroc seniors a remporté la somme de 500.000 DH, tandis que le vice-champion a empoché 300.000 DH. La Sorba classée à la 3<sup>e</sup> place a obtenu 200.000 DH.

Pour ce qui est des juniors, la Sorba qui a remporté la compétition a empoché 100.000 DH, la deuxième (70.000 DH) et la troisième (40.000 DH).

Le titre de la 21<sup>e</sup> édition avait été décroché, chez les seniors, par la Sorba du Moqaddem Maher El Bachir (région de Casablanca-Settat), et la Sorba du Moqaddem Oussama El Aoussi (région de Marrakech-Safi) chez les juniors.

### Roland-Garros

## Djokovic se hisse au firmament avec 23 titres du Grand Chelem

Novak Djokovic est devenu dimanche à 36 ans le premier homme à remporter 23 titres du Grand Chelem et ce n'est pas Casper Ruud, son adversaire en finale à Roland-Garros qui allait l'en empêcher: le Serbe s'est imposé 7-6 (7/1), 6-3, 7-5.

"Ce n'est pas rien pour moi de remporter ici mon 23<sup>e</sup> titre du Grand Chelem parce que ça a été pour moi le tournoi le plus difficile à remporter, alors je suis submergé d'émotions", a déclaré Djokovic en recevant le trophée des mains de Yannick Noah, vainqueur il y a quarante ans.

"Je suis très heureux de partager avec vous ce moment très spécial pour moi", a-t-il lancé au public qui l'a soutenu comme rarement, en espérant voir cette page de l'histoire du tennis s'écrire sous ses yeux. Parmi les spectateurs, le triple vainqueur Gustavo Kuerten, les stars du foot Kylian Mbappé et Zlatan Ibrahimovic ou encore l'ancien quarterback Tom Brady.

Il a aussi reçu les félicitations de Rafael Nadal sur Twitter pour son "incroyable exploit".

Car une quête de vingt ans a trouvé son épilogue: depuis son arrivée sur le circuit professionnel en 2003, Djokovic courait derrière les statistiques de référence établies par ses glorieux adversaires Federer et Nadal. Il leur a ravi la plupart des records mais il restait le principal: celui des titres du Grand Chelem.

Ayant égalé Nadal en Australie en janvier, il l'a dépassé à Paris. Et il aura l'occasion à Wimbledon, où il sera le favori, d'égaliser le record absolu, encore détenu par l'Australienne Margaret Court (24).

"Je vais chercher à gagner Wimbledon encore une fois. J'ai gagné les quatre derniers Wimbledon, je me sens bien sur l'herbe", a-t-il affirmé.

Il est en outre assuré de redevenir N.1 mondial et donc d'entamer une 388<sup>e</sup> semaine au sommet de la hiérarchie mondiale (record). Et il devient le premier homme à avoir remporté au moins trois fois chacun des quatre tournois du Grand Chelem (10 fois l'Open d'Australie, 3 fois Roland-Garros, 7 fois Wimbledon et 3 fois l'US Open).

Le Serbe a mis à profit l'absence du maître des lieux Rafael Nadal (quatorze fois lauréat sur la terre

battue parisienne). Au cours de ce faste tournoi, il en a aussi profité pour remporter le duel des générations en faisant plier physiquement en demi-finale son principal adversaire Carlos Alcaraz, N.1 mondial et qui représente l'avenir du tennis.

Pourtant, sa saison sur terre n'avait pas été fructueuse jusque-là.

Mais Roland-Garros "était le seul tournoi qui comptait" à ses yeux, a assuré son coach Goran Ivanisevic. "Le jour où nous sommes arrivés ici, il était meilleur, plus motivé, il avait plus faim... et maintenant, on touche le pactole", a-t-il ajouté.

La finale dimanche n'a pas été aussi à sens unique que celle de l'an dernier où Ruud avait été broyé par Nadal.

Ainsi, le Norvégien de 24 ans a-t-il mené dans la première manche avec un break jusqu'à ce que Djokovic revienne à 4-4. Et le Serbe a eu besoin de 90 minutes pour boucler ce premier set au tie break.

Mais au bout du compte, le Norvégien a bel et bien perdu sa troisième finale de Grand Chelem d'affilée (avec également celle de l'US Open 2022).

"Encore un record, encore une page d'histoire... Que dire si ce n'est à quel point tu es fort", a déclaré Ruud à l'adresse de son vainqueur en recevant le trophée du finaliste.

"On comprend pourquoi il a gagné 23 titres du Grand Chelem quand on voit comment il a renversé la situation dans le premier set (Ruud a mené 3-0, ndr) puis comment il a élevé son niveau de jeu aux deuxième et troisième sets", a ajouté le Norvégien.

Dimanche soir à Belgrade, un portrait géant de Djokovic brandissant son trophée a été projeté sur une tour en construction sur les rives de la Save.

Titres du Grand Chelem (23), semaines passées comme N.1 mondial (388 à partir de lundi), années terminées au sommet de la pyramide (7), titres en Masters de fin d'année (6 comme Federer) et en Masters 1000 (38)... Statistiquement, Djokovic est le plus grand. Dans les quelques saisons qui lui restent, il a encore un des principaux records à aller chercher, celui de 109 victoires sur le circuit détenu par Jimmy Connors. Djokovic en est à 94.



# Grosse déception

## Le WAC à côté de la plaque

Le WAC est passé à côté de sa finale de la Ligue des champions d'Afrique. Les Rouge et Blanc, défaits à l'aller au Caire par 2 buts à 1, n'ont pu faire, dimanche à domicile au retour, que match nul, un partout, résultat qui ne leur permet pas d'ajouter à leur palmarès un quatrième sacre continental.

Une confrontation des plus difficiles que les deux protagonistes savaient au préalable qu'elle allait se jouer sur de petits détails. Les locaux, poussés par leur grand public qui n'a pas manqué de donner de la voix, ont tâché d'emballer les débats d'entrée de jeu mais ils ont peiné à se produire à leur meilleur niveau, ce qui augurait que la partie n'était pas gagnée d'avance. Il a fallu attendre la demie-heure de jeu pour que le WAC parvienne à débloquer la situation sur un coup franc tiré par Yahya Attiyat Allal qui a trompé la vigilance du keeper égyptien, Mohamed El Shenaoui.

Une ouverture du score nulle-ment exploitée par les Wydadis qui, au lieu d'aller de l'avant dans l'espoir de tuer le match, ont jugé bon d'opter pour la défense à outrance et de laisser l'initiative à l'adversaire qui ne demandait pas mieux. Ses efforts ont d'ailleurs été récompensés à la 78ème minute suite à un corner conclu par



Ph. Bahafid

un coup de tête de Mohamed Abdelmounim que le gardien de but wydadil Youssef El Moï n'a pu intercepter.

Le reste du temps, l'on a pu voir un Wydad sans imagination, ni plan de jeu à même de permettre à l'équipe de revenir dans le match. Le National du Caire était conscient que chaque

minute qui s'égrenait le rapprochait d'un onzième trophée et éloignait le champion sortant de pouvoir défendre son titre remporté d'ailleurs deux fois au détriment de ce même Ahly en 2017 et 2022.

Grosse désillusion pour le Wydad mais les Casablancais sont en droit de

se targuer de leur parcours en disputant leur sixième finale de C1. Pour le coach du WAC, le Belge Sven Vandebroek, « la rencontre était équilibrée », tenant à préciser, dans une déclaration d'après-match rapportée par la MAP, qu'« Al Ahly n'a pas volé le sacre, mais nous avons manqué

d'audace pour créer des occasions de scorer ». Et d'ajouter : « On a bien entamé la partie, mais nous étions trop stressés, surtout en deuxième mi-temps. J'avais déjà dit que la finale allait se jouer sur de petits détails. Et elle s'est décidée sur deux balles arrêtées ».

Quant à l'entraîneur d'Al Ahly, le Suisse Marcel Koller, il s'est dit comblé, affirmant que « nous nous attendions à une partie très disputée. J'ai dit aux joueurs que pour remporter le trophée, on doit marquer à Casablanca. Nous sommes heureux d'avoir réalisé notre objectif ».

Bref, la page de la Ligue des champions tournée, le Wydad aura à jouer à fond ses chances sur deux autres tableaux, à savoir le championnat national où il est en concurrence avec l'ASFAR et la Coupe du Trône, épreuve où il a hérité du Raja au stade des demi-finales. A propos de ces échéances, Sven Vandebroek, qui a débarqué au club comme 4ème entraîneur en cette fin de saison, a souligné que « nous jouerons dès ce mercredi en Botola Pro D1. Certes, nous n'avons pas le temps pour remettre tout le monde mentalement, mais nous entamerons dès demain notre travail pour réaliser nos prochains objectifs ».

Mohamed Bouraïb

## Plus de 400 aikidokas arabes bénéficiaires d'un stage technique dans la discipline

Plus de 400 aikidokas issus de plusieurs pays arabes ont bénéficié le week-end dernier d'un stage technique ouvert à tous les niveaux, suivi d'un examen de "passage de grade", organisés à la salle couverte Moulay Rachid à la cité ocre, dans le cadre de la 3<sup>e</sup> Rencontre arabe des cadres d'aïkido.

Le coup d'envoi de ce stage a été marqué par la présence du président de la Fédération internationale d'aïkido (IAF), Wilko Vriesman et du président de la Fédération Royale marocaine d'aïkido, kendo, laïdo et jodo, Abdelhamid El Hamidi Idrissi, en plus d'autres personnalités arabes. Intervenant lors de la cérémonie de lancement de ce stage, El Hamidi Idrissi a mis l'accent sur l'importance de ce genre de rencontres, qui permettent de vulgariser la pratique de cette discipline et de tirer profit de l'expertise des cadres arabes.

Dans ce contexte, il a tenu à rappeler la convention de partenariat signée vendredi entre la Fédération et l'IAF, qui permet à l'instance fédérale marocaine de devenir membre de la fédération internationale, soulignant que ce partenariat vise aussi à promouvoir la pratique de ce sport au niveau national et permettre aux aikidokas marocains d'obtenir des diplômes internationaux parallèles à leurs diplômes nationaux.

De son côté, M. Vriesman s'est félicité de l'adhésion du Maroc en tant que membre à l'IAF, mettant en relief les efforts consentis en faveur

de la création d'une Union arabe de la discipline, qui contribuera au rayonnement des sportifs arabes au niveau international.

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP, le président du comité saoudien de l'aïkido et président du comité constitutif de l'Union arabe de l'aïkido, Bassim Abdellah Zarie, a mis en relief les efforts consentis par la Fédération Royale marocaine d'aïkido, kendo, laïdo et jodo, pour garantir la réussite de cette rencontre et rassembler les arabes au service de la promotion de cette discipline. Cette discipline sportive convient aux différentes catégories d'âge et à toutes les personnes, dont les personnes à besoins spécifiques, a-t-il fait remarquer, mettant l'accent sur la nécessité d'élargir la base des pratiquants de ce sport dans le monde arabe.

La rencontre de Marrakech revêt une grande importance puisqu'elle traduit la coopération arabe en vue de hisser le niveau de cette discipline dans le monde arabe, a-t-il ajouté.

Dans une déclaration similaire, M. Tarek Izzeddine, membre du Conseil d'administration de l'Union égyptienne du jodo, l'aïkido et sumo, a indiqué que cette rencontre vise à promouvoir la pratique de ce sport au niveau arabe, en plus du partage des expertises en tant qu'étape importante pour le développement des compétences des formateurs arabes dans ce domaine.

## Clôture des préparatifs de Special Olympics Maroc aux Jeux mondiaux d'été à Berlin

Special Olympics Maroc a clôturé, samedi, ses préparatifs pour les Jeux mondiaux d'été Special Olympics (Berlin-2023), en effectuant une dernière séance au Centre Mohammed VI des handicapés à Salé.

Cette séance s'est déroulée en présence, notamment, de l'ambassadeur d'Allemagne au Maroc, Robert Dölger et de l'ancien footballeur international Aziz Bouderbala, ambassadeur de Special Olympics Maroc, en plus des membres de la délégation marocaine.

Special Olympics Maroc sera représenté aux Jeux mondiaux d'été prévus du 12 au 26 juin à Berlin, par une délégation composée de 46 sportifs, qui prendront part aux épreuves de l'athlétisme, golf, football, basket-ball, boxe, badminton, de tennis de table, natation, équitation, cyclisme, tennis et judo.

A cette occasion, M. Dölger a salué le travail accompli par Special Olympics Maroc et le Centre Mohammed VI des handicapés à Salé, affirmant que le niveau du sport au Maroc connaît un progrès remarquable.

Il a également souhaité la bienvenue et les meilleurs résultats à la délégation marocaine à Berlin, assurant qu'elle vivra d'excellents moments.

De son côté, Aziz Bouderbala a indiqué que les Jeux mondiaux d'été à Berlin constituent une occasion pour la mobilisation en faveur de l'insertion des personnes aux besoins spécifiques et la promotion de leur accès à tous les services so-

ciaux, notamment l'enseignement, la santé, le sport et la culture.

"L'objectif est de réaliser l'insertion sociale à travers le sport, en plus de décrocher des titres par Special Olympics Maroc", a-t-il ajouté.

Dans des déclarations à la MAP, des membres de la délégation marocaine ont affirmé que les préparatifs se sont bien déroulés et qu'ils sont fins prêts pour défendre les couleurs nationales, grâce à des entraînements intenses.

Ils ont, également, appelé le public marocain à soutenir Special Olympics Maroc lors de cette compétition, remerciant les cadres du Centre Mohammed VI des personnes handicapées à Salé.

En marge des Jeux mondiaux d'été, Special Olympics Maroc prendra part à la conférence internationale des jeunes leaders et à la conférence mondiale des familles.

Special Olympics Morocco est un programme d'entraînements et de compétitions sportives destiné aux athlètes en situation de déficience intellectuelle. Il a été créé en octobre 1994, à l'initiative de Feue Son Altesse Royale la Princesse Lalla Amina.

Membre fondateur de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Special Olympics Morocco a mis en place des techniques modernes afin d'améliorer la qualité des services offerts aux athlètes, et aider ainsi au développement physique, psychologique et social des personnes souffrant de déficiences intellectuelles.

## Le changement climatique dissipe "la forêt des nuages" au Costa Rica

La "forêt des nuages" de Monteverde, au centre du Costa Rica, ne méritera bientôt plus son nom : le changement climatique menace ce milieu unique, sa faune et sa flore sous un ciel désespérément bleu.

Ici, on devrait écouter le goutte-à-goutte constant de la condensation de l'humidité tombant des arbres. Mais ce sont les branches mortes qui rompent le silence en craquant sous le pas des touristes sur les sentiers au sol asséché.

La forêt d'altitude résiste encore et régale le promeneur d'une infinie variété de verts sous un soleil, hélas, éclatant: le brouillard qui régnait encore il y a peu ici en maître se dissipe sous l'effet de la hausse des températures, se lamente le guide Andrey Castrillo, âgé de 24 ans.

"La forêt devrait être fraîche", explique-t-il. "On devrait entendre les gouttes tomber dans toute la forêt, mais cela n'arrive plus que pendant les journées les plus arrosées et venteuses de la saison des pluies", se désole-t-il.

"Ici il n'y avait pas de soleil... Nous avions une trentaine de jours de soleil par an. Maintenant nous en avons plus de 130", déplore le guide.

A 1.400 mètres d'altitude, à 140 km au nord-ouest de la capitale San José, la réserve naturelle de Monteverde (privée) s'étend sur 14.200 hectares et abrite une centaine d'espèces de mammifères, 440 d'oiseaux et 1.200 d'amphibiens.

Ce type exceptionnel de forêts d'altitude ne représente que 1% des zones tropicales et subtropicales mondiales. "La couverture nuageuse proche du sol se forme lorsque la saturation d'humidité est supérieure à 90% avec des températures comprises entre 14 et 18 degrés Celsius", explique à l'AFP la chercheuse Ana María Duran à l'Université du Costa Rica, âgée de 38 ans.

Elle explique qu'elle vient ici régulièrement depuis plus de vingt ans. Normalement, le brouillard "presque permanent" donne l'impression "de marcher pratiquement au milieu des nuages" et l'on



ne devrait pas voir à plus d'un mètre dit-elle, alors que le regard s'enfoncé dans la forêt où règne une température de plus de 25°C sous un ciel bleu où seuls quelques nuages couronnent les sommets.

"Venir à Monteverde pour y trouver des conditions aussi sèches

et ne pas être dans les nuages comme c'était le cas il y 20 ans quand j'ai commencé à venir, c'est évidemment très triste", commente Mme Duran.

Hausse des températures, baisse de l'humidité, plus de soleil: les mousses sont sèches sur les

trunks d'arbres, les rivières ne sont plus que des ruisseaux, et les amphibiens sont ici les premières victimes du changement climatique.

"Le déclin des amphibiens dans les forêts des nuages peut servir de signal d'alarme", avertit le biologiste Andrea Vincent, qui enseigne à l'Université du Costa Rica.

Déjà, l'espèce *Incilius periglenes*, connue sous le nom de grenouille dorée, ou de Monteverde, est considérée comme éteinte depuis 2019 sur la liste de l'Union Internationale pour la Conservation de la nature (UICN).

"Une forêt des nuages sans nuages, elle va disparaître, c'est obligé", assène l'universitaire de 42 ans, avertissant qu'"il va y avoir beaucoup d'extinctions" d'espèces.

Mais ce "scénario décourageant" peut encore être évité, espère-t-elle : "les écosystèmes sont résilients. Si nous faisons des efforts pour arrêter le changement climatique c'est possible que les forêts des nuages se restaurent... pas pendant notre vie à nous mais peut-être pour les prochaines générations".

### Recettes

#### Tajine viande aux pruneaux



##### Ingrédients

1 kg de viande de veau ou de boeuf  
2 oignons  
3 gousses d'ail  
1 pincée de pistils de safran  
1 c-à-c de gingembre en poudre  
1/2 c-à-c de curcuma  
Sel  
Huile et beurre  
1 bâtonnet de cannelle  
Pour les pruneaux  
300 g de pruneaux secs  
100 g d'amandes mondées et frites  
Graines de sésame grillées  
1 c-à-c de cannelle en poudre  
3 c-à-soupe de sucre  
1 c-à-soupe de miel

##### Préparation :

Dans une marmite faire chauffer l'huile et le beurre, ajouter l'oignon, l'ail et la viande.

Ajouter les épices, mélanger bien afin que la viande s'imprègne des épices.

Verser l'eau au niveau de la viande, couvrir et cuire 45 min à peu près ou jusqu'à ce que la viande se détache facilement.

Rincer les pruneaux, les mettre dans une casserole, ajouter le sucre, le miel et la cannelle. Verser une louche du jus de cuisson et 4 c-à-soupe à peu près d'eau. Laisser confire doucement environ 15 min.

Dresser la viande et les pruneaux dans un plat de service, ajouter les amandes ainsi que les graines de sésame. Arroser de sauce.

## Le printemps 2023 a été le plus chaud jamais enregistré en Espagne

Le printemps météorologique 2023, allant du 1er mars au 31 mai, a été le plus chaud enregistré en Espagne depuis le début des statistiques climatiques dans le pays, a annoncé mercredi l'agence météorologique nationale (Aemet).

"Le printemps 2023 a été le plus chaud en Espagne de la série historique" qui remonte à 1961, principalement à cause de la vague de chaleur exceptionnellement précoce de la fin avril, a indiqué l'Aemet lors de la présentation d'un rapport.

Durant ces trois mois, la température moyenne a été dans le pays de 14,2 degrés, soit 1,8 degré de plus que la normale de saison et 0,3 degré de plus que le dernier printemps record datant de 1997.

Le printemps 2023 a été par ailleurs le deuxième plus sec jamais enregistré en Espagne, selon l'Aemet.

Une masse d'air chaud et sec venue d'Afrique du Nord a entraîné fin avril un record absolu de température en Espagne continentale avec 38,8 degrés dans le Sud du pays, un niveau digne du mois de juillet.

Cette "chaleur extrême (...)" aurait été quasi impossible sans le changement climatique", a démontré une

étude scientifique publiée début mai par le World Weather Attribution (WWA), réseau mondial de scientifiques évaluant le lien entre les événements météorologiques extrêmes et le dérèglement climatique.

Le mois de mai a en revanche été marqué par des températures en moyenne inférieures aux normales de saison, selon l'Aemet.

Les épisodes de températures ex-

ceptionnellement élevées se sont multipliés ces dernières années en Espagne, pays européen en première ligne du changement climatique avec près de 75% de son territoire en risque de désertification selon l'ONU.

Selon l'Aemet, 2022, année marquée par un été extrêmement chaud et des incendies dévastateurs, a été l'année la plus chaude jamais enregistrée dans le pays.

